Parti socialiste
vaudois

RAPPORT DE GESTION

2017

Secrétariat cantonal
Pl. Chauderon 5
1003 Lausanne
Suisse

Tél: 021 312 97 57
info@ps-vd.ch
www.ps-vd.ch

Table des matières

I. Rapports d'activité 2017 **4**

1. Rapport d'activité du président **4**

2. Rapport d'activité du Groupe au Grand Conseil **9**

3. Rapport d'activité des parlementaires fédéraux **13**
3.1. Conseil national 13
3.2. Conseil des Etats 22

4. Rapport des délégué-e-s au PS Suisse et au Congrès PSS **23**

5. Rapport de la JSV **25**

6. Organes dirigeants et administration du PSV **28**
6.1. Comité directeur 28
6.2. Comités cantonaux 29
6.3. Congrès 29

7. Commissions permanentes **31**
7.1. Administration de la justice (CAJU) 31
7.2. Sous-commission de la CAJU (sCAJU) 31
7.3. Agricole 31
7.4. Aménagement du Territoire, Transports et Institutions (CATTI) 32
7.5. Culture 32
7.6. Egalité (ComEg) 32
7.7. Energie et Environnement (CEE) 32
7.8. Enseignement, Education et Formation 33
7.9. Economie, Finances et Fiscalité (COEFF) 33
7.10. Formation (ComForm) 33
7.11. Migration (ComMi) 33
7.12. Santé 34
7.13. Sociale (ComSoc) 35
7.14. Solidarité internationale (ComSol) 36
7.15. Sécurité publique 36
7.16. Logement (ComLog) 37

8. Conférence des municipaux-ales et syndics-ques socialistes (MunSoc) **40**

II. Portrait 2017 **41**

9. Membres et mandataires **41**
9.1. Membres et sympathisant-e-s 41
9.2. Régionales 41
9.3. Conseiller et Conseillère d'Etat 42
9.4. Représentant-e-s aux Chambres Fédérales 42
9.5. Député-e-s au Grand Conseil Vaudois 42
9.6. Syndics et Municipaux 42
9.7. Magistrat-e-s judiciaires et préfet-e-s 43

10. Direction et Gestion **44**
10.1. Comité directeur 44
10.2. Secrétariat 44

III. Relations et communications **45**

11. Recommandations de vote **45**

12. Consultations cantonales **45**

13. Consultations fédérales **45**

14. Médias **45**

14.1. Communiqués de presse 45

14.2. Conférences de presse 47

15. Journaux et autres publications **48**

15.1. Points Forts socialistes 48

15.2. Point Infos 49

15.3. PSV Flash 49

15.4. Site Internet 49

15.5. Réseaux sociaux 49

IV. Finances et cotisations ***50***

16. Comptes 2017 **50**

17. Bilan **51**

18. Barèmes des cotisations et des contributions des mandataires encaissées par le PSV **52**

19. Rapport des vérificateurs-trices des comptes **53**

I. Rapports d'activité 2017

1. Rapport d'activité du président

Président : Stéphane Montangero

Chères et chers Camarades,

C'est avec un grand plaisir, mais non sans une certaine émotion je l'avoue, que je prends la parole devant vous aujourd'hui, pour la dernière fois comme président de notre parti cantonal. Ce parti incarne les valeurs auxquelles je crois. Aujourd'hui encore plus qu'il y a 4 ans, lors de mon élection, elles me sont chevillées au corps et au cœur. Elles ont été pour moi un guide, un moteur indispensable pour exercer une telle fonction, tout au long du mandat important que vous m'avez confié et pour lequel je tiens, une fois encore, à vous remercier pour la confiance que vous m'avez ainsi témoignée. Car exercer un tel mandat, même s'il tient quelque peu du sacerdoce, est avant tout une expérience de vie incroyable et j'ai pleine conscience de ce que j'ai vécu ces 4 dernières années, même si le temps a passé à une vitesse fulgurante, tant ce mandat au service de notre parti, de nos valeurs, de notre projet de société est prenant.

Servir le Parti socialiste, c'est servir l'intérêt commun plutôt que les arrangements entre amis ou les intérêts particuliers. C'est servir les petites gens, les laissés pour compte, l'ensemble de la société et non quelques affairistes. Mais surtout, c'est combattre les injustices, toutes les injustices. Ces combats pour un monde plus juste, pour une société qui non seulement produise des richesses mais qui les redistribue équitablement, sont de plus en plus ardus. Car ne nous leurrons pas camarades, depuis la publication des livres blancs et autres assauts néo-libéraux inspirés des Chicago boys, notre société a énormément évolué. Vers un individualisme effréné, vers la culture du quant-à-soi, vers une société segmentée. Chacun regarde avant tout ce qui LA ou LE concerne. La vision globale s'étiole. Les réseaux sociaux, véritables catalyseurs de la logique d'enferment communautaire, viennent accroître ces fossés, en ciblant les informations, ils réduisent les relations et banalisent les discours extrémistes. Finalement, tout est ramené au fric, comme l'ont si bien compris deux humoristes vaudois qui en ont fait spectacle.

Depuis quelques mois, plus précisément depuis le fameux « Rechtsrutsch » suite aux élections du Conseil national en 2015, nous avons la nette impression que les destructeurs de l'Etat, les accapareurs de biens en tous genres, les faiseurs de profits sur le dos des autres et les voyous de la finance sont totalement décomplexés et ont repris, avec une ardeur nouvelle, leur sinistre dessein de détruire tout ce qui permet à notre société de vivre en cohésion.

Camarades, contre toutes ces attaques, toujours plus violentes, toujours plus fréquentes, notre parti doit être un solide rempart et permettre ainsi de redonner espoir dans l'avenir à toutes les personnes laissées sur le bord de la route, à toutes les personnes qui tirent le diable par la queue pour boucler leur fin de mois, à toutes les personnes de la classe moyenne qui voient année après année leur pouvoir d'achat se réduire sous les hausses successives des primes d'assurances maladie. En la matière, ce n'est pas une franchise à 10'000.- qui leur permettra de retrouver le sourire. Mais ce sont bien des caisses uniques et publiques, qui permettent de maîtriser les coûts et ne laissent aucune place aux arrangements entre petits copains visant un enrichissement personnel, qu'ils soient assureurs ou parlementaires de droite.

Quant au niveau cantonal, les grincements de dents incessants depuis le début de la présente législature fait davantage penser à un quarteron de mauvais perdants, qu'à la réponse concrète à des attentes de la population, se complaisant dans une attitude de systématique opposition sans proposition. Cette attitude, si elle se poursuit, est dommageable à l'ensemble de notre canton. Car n'en déplaise au PLR, l'équilibre des forces de ces dernières années a fait le succès et la prospérité de notre canton. S'il venait à vouloir s'entêter dans la voie de l'opposition systématique, le bloc bourgeois devrait alors supporter seul la lourde responsabilité de la fin du modèle qui fait le succès de notre canton. C'est dans ce contexte politique des plus tendus que se déroule notre congrès de passage de témoin.

Passage de témoin. Camarades, lorsqu'on accède à la présidence du PSV, on a quelques objectifs, quelques désirs, quelques envies de réaliser. Encore plus sans doute après avoir passé 6 ans au comité directeur et 4 ans à la vice-présidence. Après 4 ans à la présidence de notre parti, je dois vous avouer que j'ai toujours autant d'énergie, d'idées et d'envies. Je suis heureux de partir en étant toujours aussi motivé, tout en étant surtout fier de mon parti qui se fixe des règles de limitation de mandats, qui se donne la liberté de pratiquer des exceptions lorsqu'elles se justifient, car tout cela permet de favoriser la relève et, pour les sortants qui ont cumulé de l'expérience, de s'engager autrement pour l'intérêt collectif ou celui du parti. Car dans notre parti, dans notre famille socialiste, nous savons que le pouvoir ne s'hérite pas de nos prédécesseurs, mais qu'il nous est confié temporairement dans le but d'être transmis aux suivants. Comme président de parti, nous avons tous un seul objectif : transmettre le parti en un encore meilleur état que nous ne l'avons trouvé. Et j'ai la faiblesse de croire que, modestement, avec ce qui a été fait ces dernières années, c'est le cas aujourd'hui. Comme toujours chez nous il s'agit d'un travail collectif et d'une vision d'action partagée. SEULS nous ne sommes rien. ENSEMBLE, nous pouvons tout. L'unité de notre parti est une de nos forces. Parce qu'elle ne se décrète pas. Parce qu'elle se vit. Parce qu'unis nous pouvons renverser toutes les montagnes.

Permettez-moi dès lors de revenir brièvement sur 2-3 points qui me tiennent particulièrement à cœur. Tout d'abord, dans les objectifs internes, nous avons souhaité mettre une priorité forte sur la rénovation et la redynamisation de la COMEG et des autres commissions thématiques. Je suis particulièrement heureux que la commission agricole ait été relancée récemment. Et je profite de cette tribune : toutes les personnes qui s'intéressent à ces questions peuvent bien volontiers nous rejoindre. Loïc, le nouveau président se tient à votre disposition. Tout comme les 15 autres présidentes et présidents de nos commissions thématiques, qui sont en quelque sorte les poumons de notre action et que je remercie aussi. En ce qui concerne la commission égalité, un énorme travail a été fait et je suis fier du rythme de croisière désormais trouvé. Merci à Danielle qui a relancé la machine et à Carine qui a désormais pris le relais, sans oublier toutes les « piliers » de la COMEG sans lesquelles tout cela pas été possible. Ah... parler d'égalité, avoir une commission thématique, c'est bien. Avoir 19 députées sur les 36 élus au Grand Conseil, c'est mieux. C'est un acte, pas du bla-bla.

Un autre point est le lancement de notre initiative pour limiter à 10% le poids des primes d'assurance maladie sur le portemonnaie des ménages vaudois. En juillet 2014 nous déposions les signatures nécessaires, sans l'aide d'aucune autre formation politique ou association, grâce entre autres à Stéphanie, Domi et Raphaëlle. Et grâce à votre incroyable capacité de mobilisation et de militantisme à toutes et tous ! Merci aussi à la JSV pour son engagement, même si elle n'a pas réussi à gagner le pari que nous avons fait et à qui je dois rappeler qu'une invitation pour une pizza est toujours pendante... Plus sérieusement, alors que d'autres font de longues théories sur les coûts de la santé, nous avons démontré une fois de plus notre force de frappe pour peser sur l'agenda politique, avec une solution aux problèmes. Cela aussi c'est un acte concret, pas du bla-bla.

Marquer un essai, c'est bien. Le transformer, c'est nettement mieux. Le paquet RIE3-vaudois nous a permis cela. Et plus encore, puisque nous avons aussi obtenu un fonds pour la santé des travailleurs, une hausse substantielle des allocations familiales, l'augmentation massive des moyens alloués à la petite enfance. Et un plébiscite populaire à 87%. Ce paquet nous permet de voir le fameux bouclier social entrer en vigueur l'an prochain. Cela aussi ce sont des actes, pas du bla-bla !

Je vous avais indiqué, au moment de me présenter devant vous pour briguer la présidence du PSV, que pour les fédérales 2015 je m'emploierai à gérer les égos des autres sans y ajouter le mien. Cette manière de faire, j'en suis convaincu, a permis une campagne sereine, avec au final un léger tassement après le pic de 2011, mais avec aussi et surtout la consolidation du 5ème siège que nous avions perdu en 2007. Bravo ainsi à Géraldine, Roger, Ada, Jean-Christophe, Cesla, Rebecca, Nicolas, Brigitte, Arnaud, Eliane, Samuel, Stéphanie, Pierre, Sonya, Yves, Michèle, Lyonel et Filip pour la magnifique campagne que vous avez effectuée ! Bravo aussi à la jeunesse socialiste pour sa campagne innovante, même si elle n'a pas eu le succès escompté. Et merci à toutes les sections qui ont permis cette réussite collective ! Là encore des actes, pas de bla-bla.

Nous allons élire tout à l'heure, outre un trio présidentiel de choc, les 15 membres du comité directeur. Ce choix est important, car le CD est l'organe de conduite stratégique de notre parti. J'ai été heureux de pouvoir toujours compter sur les membres du CD, sur leur expérience, notamment celles et ceux qui en sont un peu la mémoire, car y siégeant depuis plusieurs législatures. Merci aux membres de droit, notamment à Alexandra, Bernard et Christophe, merci surtout aux membres élus par le congrès en 2014 et 2016, soit Alexandre, Annelise, Bastien, Florence, Géraldine, Germain, Gregory, Ihsan, Isabel, Jean, Katiuska, Lyonel, Maria Grazia, Martin, Nicolas, Oumar, Pierre, Raphaëlle, Rebecca, Samuel, Sébastien, Stéphane, Veronica et enfin Yann. Même si le propre d'un comité directeur est d'y parler, soyez toutes et tous assurés que leur engagement est un acte concret, pas du bla-bla.

Lors des élections communales 2016, nous avons vécu un changement de paradigme important : les communes de plus de 3'000 habitants cessaient d'avoir uniquement une liste « d'entente ». D'entente avec qui ? D'entente avec le PLR bien entendu, puisque la plupart des personnes se présentant sur ces listes sont en fait des crypto-PLR, qui avancent masqués jusqu'à une élection à l'échelon cantonal. Ce changement a nécessité d'abord de l'intelligence politique, puis un gros travail de mise en œuvre. Merci à Sandra, Julien et Chiara pour leur travail de titan. Et à vous toutes et tous dans ces fameuses communes 3'000+ qui avez donné des boutons aux membres du grand vieux parti... et allez continuer à le faire ! Car comme nous l'avons dit, ce n'est que le début du combat. Par ailleurs, lors de ces élections communales, il y a eu quelques succès qui m'ont particulièrement réjoui. La conservation ou reconquête de majorités municipales 100% PS à Rolle et Morges. La conquête de la majorité municipale avec nos alliés Verts à Ecublens, Prilly et Moudon où Olivier a été nommé vice-syndic. La reconquête des syndicatures de Renens et Lausanne par Jean-François et Greg, la conquête de la syndicature d'Orbe grâce à Henri, et le maintien des syndicatures à Ste Croix, Morges, Chavannes, Avenches, Rolle et Penthalaz, grâce à Franklin, Vincent, Jean-Pierre, Roxanne, Jean-Noel et Piéric. A chaque fois, ces victoires ont été possibles, parce que le PS a bossé dur, a écouté et entendu la population, puis proposé des solutions concrètes aux problèmes identifiés. Il a ainsi été jugé sur ses actes, non sur du bla-bla.

Nous avons aussi connu récemment deux votations cantonales sur des sujets majeurs : le logement et les soins dentaires. Ces campagnes nous ont permis de découvrir la force d'argumentation, de travail et de conviction de Nicolas, Jessica, Sonya et Brigitte. Nous avons aussi, de manière continue, entretenu les liens avec les syndicats et associations proches et amies. Ces liens avec le monde syndical et associatif sont fondamentaux pour notre formation politique et il nous faut les cultiver intensément. Car ils permettent là encore des réalisations concrètes.

Je ne saurais terminer cette liste sans évoquer les personnes avec lesquelles j'ai travaillé le plus étroitement ces dernières années. Merci à nos alliés et notamment à Alberto, pour l'excellente collaboration. Merci ainsi à Nicolas et Valérie, présidents du groupe au Grand Conseil, relais incontournables et indispensables à notre action politique. Merci à Chantal, Olivier, Anne, Véro, Benoît, Raphaëlle, Michel, collaboratrices et collaborateurs des Conseillères d'Etat qui savent si bien jouer la fameuse fonction « rappel », tout comme la fonction « faut pas pousser mon Conseiller d'état dans les orties ». Ou encore « mettre de l'huile dans les rouages à chaque fois que nécessaire ». Merci à Anne-Catherine, Pierre-Yves, Nuria et Cesla. A la simple évocation de vos noms, toutes et tous les camarades voient défiler une LEO, un café payant des PC familles, la première femme présidente du gouvernement quinquennal ou le maintien de la majorité de gauche au gouvernement. Et pour ma part, je sais que ce sont des heures et des heures au téléphone, par SMS et WhatsApp, ou assis à une table, avec le plaisir d'esquisser ensemble des idées, de réfléchir aux risques et pistes possibles pour tel ou tel projet, de peser le pour et le contre de telle ou telle option, allant du cervelas à la nuit du Boutefas. Avoir pu bénéficier de ces échanges, ce en particulier avec Pierre-Yves et Nuria, nos deux présidents du gouvernement, est une expérience de vie incroyable. Ce sont des rires, des échanges plus ou moins vifs selon l'heure, des engueulades mémorables, des batailles argumentatives sur la stratégie gagnante, ou pas, des coups de gueule, des confidences. Et bien plus. C'est une connivence, une complicité, une camaraderie, une amitié. Avec au final, dans les jours, semaines, mois ou années qui ont suivi, des réalisations concrètes, des actes, pas du bla-bla.

Camarades, je n'ai cité là qu'une petite partie de nos réalisations, de nos combats, de nos succès. Et surtout j'ai sans doute oublié de remercier quelques personnes, tant cet exercice est délicat. Je vous prie de m'en excuser. Mais j'ai dû faire quelques choix, ne voulant pas nous faire arriver à l'heure de l'apéro trop tardivement, même si celui-ci ne nous est pas offert par la Muni de Lausanne, mais bien par la section du PSL. Le PSL, ma section PS, je voudrais vous dire ici un énorme MERCI pour tout. Merci de nous faire le plaisir de nous accueillir ce jour pour le congrès. Merci surtout de m'avoir en tout premier fait confiance, pour siéger au CD, à la vice-présidence, à la présidence. Merci en particulier aux secrétaires et présidents de la section, soit à Benoît, Domi, Siméon, Rebecca, Benoît encore et désormais Denis pour l'excellente collaboration que nous avons toujours eue ensemble. Merci d'avoir toujours laissé de côté la défense des intérêts locaux pour les intérêts supérieurs du parti cantonal. Mais aussi d'avoir toujours répondu présent quand nous vous demandions de venir en aide au parti cantonal. Et puis, à titre plus personnel, nous avons partagé des moments très forts, de tôt le matin jusque très tard la nuit, qui ont permis de nous découvrir et de faire gagner les causes que nous défendons.

Venons-en à la section cantonale, à la tête de laquelle j'ai eu, je risque le mot, le privilège de collaborer avec des membres du secrétariat incroyables, et 4 vice-présidentes fantastiques ! Alors que Lena fait désormais le tour du monde, que Stéphanie poursuit son mandat de trésorière du groupe, que Julien est devenu le responsable des campagnes 4.0 de l'ASLOCA, qu'Aurélien œuvre comme secrétaire du PS Renens, que Chiara met en place notre tout nouveau site web toujours avec le sourire, Danielle se concentre désormais sur ses engagements professionnels. Sandra est attachée plus que jamais aux valeurs qui fondent notre action. Ginette, qui a accepté de rempiler pour un dernier mandat, a effectivement amené, outre des gâteaux succulents, cette voix de la sagesse que j'escomptais au sein de l'équipe présidentielle. Enfin Jessica, qui a amené un sang neuf, un dynamisme renouvelé et a accepté de prendre le relais de cette charge si importante pour les causes que nous défendons. Un énorme MERCI à vous toutes et tous !

Mais je voudrais encore dire un énorme MERCI spécifique à la personne, fidèle entre les fidèles, qui m'a accompagné, supporté, encouragé, freiné, épaulé, conseillé tout au long de ces 4 années. Je veux bien entendu parler de notre secrétaire général Gaétan. Cher Gaétan, je n'ai toujours pas compris pourquoi, à part les bières, tu tenais pour un club de foot anglais et non espagnol ou italien. Ni comment tu arrives à taper les communiqués de presse aussi vite. Mais je sais ta disponibilité, ta loyauté, ton engagement pour ce parti que toi aussi tu chéris tant. Et surtout, je sais à quel point nous avons été complémentaires, complices et avons permis au PSV de monter encore en puissance. Merci infiniment à toi !

Enfin, last but not least, je voudrais adresser un gigantesque MERCI aux personnes qui m'ont supporté toutes ces années, au sens propre et figuré du terme. Merci à mes collègues de travail pour leur compréhension, à mes amis, notamment à Kevin, Marie-Christine, Stéphane, Annick, Thomas, pour les croques, les pots, les chasses aux champis ou autres activités permettant de débrancher un moment. Merci surtout à ma compagne, Emma, qui a toujours su dans les moments de doute trouver les mots, les petites attentions, pour me permettre de reprendre mon élan et de foncer à nouveau. Merci à ma famille, en particulier à ma marraine Denyse, seule membre du PS, ancienne constituante et présidente de la section de Bex. Et puis, j'ai ce jour une pensée très émue pour maman, qui est partie rejoindre les étoiles en septembre 2011, en pleine campagne des fédérales. Elle me disait alors, sur son lit d'hôpital, que je devais passer plus de temps à faire campagne qu'à rester à ses côtés. Maman, tu ne voulais pas d'abord que je fasse de politique. Tu avais vu avec ton papa, ce grand père fondateur de la section bellerine que je n'ai pas connu, toute la dureté qu'elle pouvait amener. Puis, tu as compris que cet engagement allait bien au-delà de la seule politique, que cet engagement est le fruit des valeurs que, avec papa, vous m'aviez transmises. Pour un monde plus juste, plus solidaire, plus humain. Et dès lors, tu as été et tu restes toujours, mon plus fidèle soutien, même de là-haut dans les étoiles.

Chères et chers Camarades, votre soutien, vos encouragements, vos critiques, les retours du terrain, tout cela m'a porté tout au long de ces années. Ce lien avec la population est fondamental à notre action.

Laissez-moi terminer ce discours en vous racontant une histoire. L'histoire d'un mec qui trouvait en 1985 déjà qu' « *aujourd'hui, on a plus le droit, d'avoir faim ni d'avoir froid*. » Coluche prenait le relais de l'Abbé Pierre et de son appel de l'hiver 54. Et cette histoire, hélas, est encore à écrire, car la pauvreté continue à se développer à vive allure. Ce mec aimait raconter que nous naissons toutes et tous libres et égaux en droit. Mais que c'est juste après la naissance que cela se gâte. Car il y a les personnes qui naissent libres et égaux en droit dans une belle clinique privée et celles qui naissent libres et égaux en droit au fond d'une décharge publique ou dans un taudis. C'est une manière un peu directe de thématiser les inégalités données dans notre société. Cela a le mérite d'indiquer, pour nous, que tout le monde ne part pas avec les mêmes bases dans la vie. Et qu'il doit donc y avoir un engagement extrêmement fort de la société pour rétablir une égalité des chances. Sinon, c'est la culture de l'excellence de quelques-uns au détriment de tous les autres, la guerre du quant-à-soi et les divisions qui bénéficient toujours aux plus nantis. Notre constitution suisse termine son préambule en indiquant que « *la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres* ». C'est fort bien d'avoir cela dans notre texte fondamental. Mais encore faut-il ensuite le traduire en actes concrets. Car nous constatons que, de par leurs votes, les membres du bloc bourgeois, PLR et UDC en tête, vont à fins totalement contraires du texte qui sert de base, de ciment à notre démocratie suisse, alors qu'ils se gargarisent de ce mot à longueur d'année. Pour y pallier nous devons, nous socialistes, nous opposer de toutes nos forces à ces dérives. Nous devons constamment veiller à rappeler les lignes rouges à ne pas franchir et informer la population. Nous devons œuvrer encore davantage avec la société civile. Je voudrais souligner ici l'énorme et fantastique travail au quotidien de dizaines et dizaines d'associations qui, chacune à leur manière, permettent de redonner un peu de dignité humaine aux gens qui n'ont plus rien. Ou si peu. Et qui offrent ce toit précaire pour une nuit trop froide ou un bol de soupe, souvent seul repas de la journée.

Camarades, cela se passe ici et maintenant. Dans notre pays, la Suisse. Dans notre canton, l'un des plus prospères du pays. Si nous devons urgemment redonner du pouvoir d'achats aux ménages, pour éviter que d'autres ne viennent grossir les rangs des précaires et des plus démunis, nous devons aussi permettre à toutes ces personnes de retrouver leur dignité, de retrouver un emploi, de ré-espérer un avenir. C'est en ce sens qu'une action déterminée au niveau d'un canton peut changer les choses et qu'une majorité gouvernementale à gauche, si elle n'est pas une baguette magique, constitue un bras de levier extrêmement puissant pour réaliser des projets. Nos représentants au gouvernement le savent mieux que quiconque. Et n'en déplaise à d'aucun, il y a deux manières de faire de la politique : crier très fort que les choses ne vont pas. Ou alors constater que c'est le cas et y remédier concrètement. C'est toute la différence entre les actes et le bla-bla.

Camarades, il y a ici, et il y a là-bas. Le chemin, par terre et par mer, de toutes ces personnes qui sont nées ailleurs. Qui n'ont pas eu la chance de naître ici. Qui rêvent d'une vie meilleure. Parfois simplement d'une vie. *Surgissant d'une vague, un navire ami A redonné sa chance à notre survie / C'est là, que j'ai poussé mon premier cri / Je suis née ce matin / Je m'appelle Mercy / On m'a tendu la main / Et je suis en vie / Je suis tous ces enfants Que la mer a pris.* Ce sont là une partie des paroles d'une chanson inspirée par l'histoire vécue sur le bateau Aquarius, affrété par SOS méditerranée, qui vient en aide aux embarcations précaires remplies de toutes ces femmes, hommes et enfants, voire enfants en train de naître. Car Mercy est née sur le canot de sauvetage, juste avant que l'embarcation ne coule. Depuis longtemps, je n'avais pas entendu une chanson sur cette thématique qui soit porteuse d'un tel message d'espoir. Alors, battons-nous, battons-nous pour cette égalité des chances, ici comme ailleurs, car c'est le socle d'une société plus égalitaire, plus juste, d'une société à la hauteur de ce que nous sommes toutes et tous : des êtres humains !

Camarades, il est d'usage dans un dernier discours de président, de terminer son propos en disant que l'on rentre dans le rang, que l'on redevient militant. Pour ma part, je n'ai pas l'impression d'avoir en quoi que ce soit abandonné mon militantisme de terrain durant ces années à la tête du PSV. Au contraire. Je n'ai eu de cesse non seulement de vous amener à en faire toujours plus en la matière, persuadé que ce lien avec la population est essentiel, mais j'ai avant tout prêché par l'exemple.
Je sais que l'équipe qui suit est sur la même ligne. Jessica, Pierre et Monique l'ont déjà largement prouvé dans les faits. Et je m'en réjouis car nous avons là un exemple de personnes qui vont incarner notre slogan. Je leur souhaite plein succès ! Ainsi, je dirais que je vais poursuivre mon engament en

continuant à me mettre à disposition de notre parti, de porter haut nos couleurs et valeurs, afin de faire que cette société soit moins inégalitaire, plus juste, qu'elle prenne vraiment en compte les plus faibles, comme le veut notre Constitution. Là aussi, on doit passer de la parole aux actes. Et pas en coupant des centaines de millions dans les prestations complémentaires aux jeunes, aux familles ou aux aînés !

Camarades, je sais notre parti entre de bonnes mains, je suis convaincu qu'il est une machine parfaitement rôdée et prête à affronter les combats à venir. C'est donc avec plaisir que je passe le témoin. Et avec Jaurès, je conclurais en disant qu'« *il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir.* » Telle est aussi ma conviction. Je vous remercie.

2. Rapport d'activité du Groupe au Grand Conseil

Présidente : Valérie Induni

Configuration politique

Les élections cantonales ont confirmé la majorité inversée entre le Grand Conseil et le Conseil d'Etat. Au Grand Conseil, les rapports de force sont assez similaires avec cette nouvelle législature. Pourtant la tonalité du Grand Conseil a totalement changé. En effet, le PLR cherche nettement moins à faire des alliances avec le PS, mais joue très souvent la carte de l'opposition à tous les projets avec l'UDC. Dans ce cadre, les Verts libéraux jouent le rôle de pivot, votant quelques fois avec la gauche et le centre, quelques fois avec la droite. Cela créé passablement d'incertitudes et complique le travail des député-e-s socialistes pour faire passer des projets progressistes. L'exemple le plus frappant est celui du contre-projet relatif aux soins dentaires où la droite a totalement vidé de sa substance le projet du Conseil d'Etat avant de le refuser purement et simplement au Grand Conseil. De manière générale, la droite est plus imprévisible : à plusieurs reprises, les député-e-s PLR et UDC ont voté au plénum contre les positions de leurs commissaires.

Dossiers importants

<u>LAJE / accueil parascolaire</u>

Le vote final sur la modification de la loi sur l'accueil de jour des enfants a eu lieu en janvier 2017, après plusieurs séances du Grand Conseil en 2016. Cette loi concrétise la volonté exprimée en 2009 par la population vaudoise qui avait accepté la modification de l'art. 63a de la Constitution vaudoise. Elle généralise l'accueil parascolaire dans tout le canton et c'est un pas important pour répondre aux besoins des familles du canton en leur permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale. La nouvelle loi fixe les missions d'intégration et de prévention, notamment. Comme nous l'avons toujours dit, l'accueil va au-delà de la garde : grâce aux équipes qui y travaillent, l'égalité des chances est favorisée, et le travail socio-éducatif développé – dans le respect de la responsabilité première des parents bien sûr.

<u>LVLEtr</u>

La révision de la loi d'application de la législation fédérale sur les étrangers (LVLEtr) a fait suite à l'adoption de l'initiative fédérale « Pour le renvoi des étrangers criminels » par le peuple et les cantons en 2010. Les débats au Grand Conseil furent ardus, mais le travail acharné de la députation socialiste a permis de maintenir la tradition vaudoise, plus humaniste que dans d'autres cantons. Ainsi, il a été possible de préserver le fait que les requérant-e-s débouté-e-s ne peuvent pas être arrêté-e-s dans les locaux de l'administration où les personnes viennent faire valoir leur droit à l'aide d'urgence. En outre, un amendement socialiste a garanti que les mesures de contraintes ne sont utilisées qu'en ultime recours, en cas de renvoi.

<u>Lutte contre les violences domestiques</u>

Dès la présentation publique du projet du Conseil d'Etat relatif à la lutte contre les violences domestiques, le Parti socialiste vaudois avait communiqué son scepticisme face à un projet très frileux. Le travail de la députation a permis de renforcer quelque peu cette loi, notamment sur le nombre d'entretiens socio-éducatifs obligatoires à suivre pour les auteurs de violence dans le but de

limiter la récidive. Notre groupe a aussi soutenu avec force un amendement du député Van Singer demandant que les armes présentes à domicile soient saisies lorsqu'un-e conjoint-e ou concubin-e violent-e doit quitter le domicile.

Plan directeur cantonal

Les questions d'aménagement du territoire amènent quasi systématiquement un clivage gauche-droite où nos propositions sont rejetées. Les discussions sur la 4e révision du Plan directeur cantonal n'ont pas contrevenu à la règle. La majorité de droite a fait passer en force le dogme que toute contrainte sur l'aménagement du territoire est une contrainte de trop : augmentation massive des nouvelles zones à bâtir en accroissant artificiellement le nombre de nouveaux habitants et en changeant l'année de référence, faible indice de densité visant à élargir les vastes tapis de villas et exceptions nombreuses pour rogner sur la zone agricole ou mettre en péril les parcs naturels. Et tout ceci en décalage avec l'esprit de la LAT, acceptée par la population suisse et vaudoise. Dans ces conditions, les député-e-s socialistes ont tenté de faire passer des propositions... en vain. Dès lors, le Groupe socialiste s'est abstenu au vote final.

Egalité femme-homme

L'égalité entre les femmes et les hommes a connu un pas important lors de l'année 2017. En effet, en réponse à des motions et postulats socialistes (Freymond Cantone, Gay Vallotton, Amarelle, Apothéloz), le Conseil d'Etat a présenté un EMPD novateur pour améliorer l'égalité salariale. L'Etat a mis en place des contrôles de l'égalité salariale au sein des entreprises bénéficiant de l'attribution d'un marché public et des entités subventionnées. Avec ce projet, l'Etat de Vaud devient pionnier dans ce domaine.

Soins dentaires

Le remboursement des soins dentaires fut le dossier qui a vécu le plus de rebondissements dans le courant de l'année 2017. En février 2017, le Conseil d'Etat a présenté un contre-projet à l'initiative « pour le remboursement des soins dentaires ». Ce contre-projet du Conseil d'Etat prévoyait de couvrir un public large avec un coût relativement modeste par un astucieux mélange entre assurance privée et soutien de l'Etat. Il permettait d'offrir ainsi une alternative intéressante à l'initiative. Dans un premier temps, il fut traité en commission où la droite a usé de toutes les techniques pour ralentir son traitement, discutant excessivement point après point, virgule après virgule. A tel point que les discussions sur la loi furent stoppées pour discuter du décret et de l'article constitutionnel. Dans ce cadre, la droite a décidé de vider le projet de sa substance avec pour seuls bénéficiaires les enfants et jeunes de moins de 25 ans en formation. Les personnes âgées et celles en situation de handicap, de même que les personnes présentant une vulnérabilité sur le plan économique ont été exclues. Mais plus surprenant : au moment du vote final, alors même que la version minimaliste de la droite avait obtenu une majorité, elle a refusé tout contre-projet. Cet objet résume en lui-même le travail de sape de la droite au Grand Conseil.

Plateforme 10

Le Grand Conseil a accepté le budget de 51,7 millions pour financer Plateforme10, réunion du Musée cantonal des Beaux-arts (mcb-a), du Musée de l'Elysée et du mudac. Ce crédit permettra ainsi au Canton de Vaud de se doter d'une plateforme muséale d'envergure.

Commission d'enquête parlementaire

En octobre 2017, l'UDC et une partie du PLR ont demandé la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire sur le Service pénitentiaire de l'Etat de Vaud. Cette requête trouve sa source dans un courrier de 63 personnes détenu-e-s au sein des EPO se plaignant des conditions de détention. Ne sachant pas comment exister médiatiquement autrement que par ses scandales internes, l'UDC a décidé d'utiliser ce fait pour déstabiliser le service pénitentiaire et sa cheffe de département, Béatrice Métraux. Le Groupe socialiste a immédiatement réagi à cette demande en expliquant que qu'elle était onéreuse, inadéquate et disproportionnée. De nombreuses mesures avaient été prises ces dernières années pour répondre aux défis de la surpopulation carcérale et une

commission d'enquête parlementaire ne se justifiait pas. Le bureau du Grand Conseil et le Conseil d'Etat ont rejeté l'idée à la fin de l'année 2017 et le Grand Conseil prendra position début 2018.

Débats sur les finances, les comptes et le budget
Les comptes 2016 furent salués par le Groupe socialiste. Pour la cinquième fois consécutive depuis l'accession de la majorité de gauche au Conseil d'Etat, celui-ci présente des comptes solides.
Les discussions autour du budget furent relativement calmes. Le climat fut heureusement bien éloigné des tensions vécues les semaines précédentes sur les soins dentaires. Le budget a été accepté sans aucune modification par rapport aux travaux de la commission des finances et le Groupe socialiste l'a accepté largement.

Organisation et vie du groupe
En raison des élections cantonales, la composition du groupe socialiste s'est modifiée au milieu de l'année. Le groupe est passé de 40 membres à 37.
Plusieurs député-e-s ont quitté le groupe en fin de législature : Mireille Aubert, Laurent Ballif, François Clément, Philippe Clivaz, Ginette Duvoisin, Julien Eggenberger, Olivier Kernen, Denis-Olivier Maillefer, Pascale Manzini, Nicolas Mattenberger, Philippe Randin, Michel Renaud, Muriel Thalmann, Oscar Tosato, Filip Uffer. Ils ont tou-te-s été vivement remercié-e-s pour leur travail au sein du groupe socialiste.
De nouveaux député-e-s sont arrivé-e-s : Stéphane Balet, Anne-Sophie Betschart, Arnaud Bouverat, Eliane Desarzens, Pierre Dessemontet, Olivier Gfeller, Jean-Claude Glardon, Vincent Jaques, Sarah Neumann, Yves Paccaud, Monique Ryf, Pauline Tafelmacher et Pierre Zwahlen.
Plus d'un tiers du groupe est ainsi renouvelé ; ce renouvellement est notamment encouragé par la disposition relative à la limite du nombre de mandats consécutifs introduite dans les statuts du PSV en 2008. Trois député-e-s ont ainsi obtenu une dérogation à cette limite accordée par le Congrès du PSV ; il s'agit de Roxanne Meyer Keller, Fabienne Freymond Cantone et Nicolas Mattenberger (non réélu).

Suite à l'élection de Cesla Amarelle au Conseil d'Etat, Samuel Bendahan est devenu Conseiller national. Ainsi, Carine Carvalho Arruda l'a remplacé comme députée.

Au mois de juin, le Groupe socialiste a organisé une séance constitutive. En plus de désigner les candidat-e-s aux différentes fonctions du Grand Conseil, le groupe a renouvelé ses différentes instances. Le bureau du groupe est composé de Valérie Induni, présidente, Jean Tschopp et Amélie Cherbuin, vice-président-e-s, Hugues Gander, membre du bureau du Groupe, Stéphanie Bassi, trésorière et Gaétan Nanchen, collaborateur scientifique.

Janvier
(17_INT_658) Interpellation Amélie Cherbuin et consorts - Augmentation prévue du trafic aérien à l'Aéroport de Cointrin, quelle est la marge de manœuvre du Canton de Vaud ?
(17_POS_227) Postulat Valérie Schwaar au nom de la COGES- Modernisation des infrastructures à charge de l'Etat à Rennaz (Centre d'entretien des routes nationales et cantonales de Rennaz et Centre de gendarmerie mobile de l'Est vaudois) : 15 ans de tergiversation, c'est trop !

Février
(17_INT_665) Interpellation Delphine Probst-Haessig et consorts - La Poste : combien restera-t-il d'offices dans le Canton d'ici à 2020 ?
(17_POS_238) Postulat Valérie Induni et consorts - Pour un vrai soutien à la presse et aux médias

Mars
(17_POS_239) Postulat Muriel Thalmann et consorts - Pour une analyse de l'impact des politiques publiques permettant d'atténuer les inégalités économiques et sociales entre les femmes et les hommes
(17_INT_677) Interpellation François Clément et consorts - Pour faciliter le stationnement des personnes en situation de handicap

(17_POS_240) Postulat Julien Eggenberger et consorts - Faciliter la poursuite des études pour les étudiant-e-s avec statut de réfugié et leur accès aux Hautes écoles

Mai
(17_POS_246) Postulat Roxanne Meyer Keller et consorts - Une école professionnelle intercantonale dans la Broye (EPIB) ?
(17_POS_247) Postulat François Clément et consorts - Un refuge pour sauver des vies

Juin
(17_INT_710) Interpellation Jean Tschopp et consorts - Cessons la sous-traitance
(17_POS_248) Postulat Stéphane Montangero et consorts - Payons le juste prix, pour le lait mais pas seulement !
(17_INT_721) Interpellation Alberto Cherubini et consorts - Bombardier : un train de licenciements incompréhensible
(17_INT_716) Interpellation Alexandre Démétriadès et consorts - Séparation de la cellule familiale et renvoi indirect vers l'Afghanistan ; le Conseil d'Etat a-t-il pris en compte les conventions internationales relatives aux droits de l'homme et de l'enfant ainsi que la clause discrétionnaire du Règlement Dublin III avant de procéder au transfert de force d'une partie de la famille H. ?

Août
(17_POS_252) Postulat Valérie Induni et consorts - Combattre l'exploitation des faillites à répétition
(17_INT_005) Interpellation Valérie Schwaar et consorts - De la promotion à la surveillance de la filière porcine, il n'y a plus qu'un tout petit pas !
(17_POS_001) Postulat Pierre Zwahlen et consorts - L'Agenda 2030 de développement durable pour boussole

Septembre
(17_POS_006) Postulat Nicolas Rochat Fernandez et consorts - Promouvoir et soutenir les produits des artisans boulangers, pâtissiers, confiseurs et ce, pour le bien du secteur et des consommateurs-trice-s !
(17_INT_032) Interpellation Fabienne Freymond Cantone au nom d'une délégation du FIR et consorts - Nouveaux médias et révolution numérique : le Plan d'études romand, c'est bien, mais quelle assurance pour que son chapitre MITIC1 atteigne ses cibles ?
(17_MOT_004) Motion Hugues Gander - 2020: 3èmes Jeux Olympiques de la Jeunesse et sport scolaire - 6060 journées de sports hivernaux en plus pour nos écoliers.

Octobre
(17_INT_036) Interpellation Taraneh Aminian - Qu'en est-il du projet d'agrandissement gymnasial à La Tour-de-Peilz ?
(17_POS_013) Postulat Vincent Jaques et consorts - Quelle gouvernance future pour nos agglomérations ?

Novembre
(17_INT_056) Interpellation Myriam Romano-Malagrifa - CRPS - Conseils régionaux de prévention et de sécurité, après huit ans quel bilan ?
(17_INT_057) Interpellation Myriam Romano-Malagrifa - A l'Ouest, oui ! mais pas trop !
(17_INT_062) Interpellation Jean Tschopp et consorts - Garantir le droit à une information diversifiée et de qualité par la redevance
(17_POS_021) Postulat Pierre Dessemontet et consorts - Pour une politique cantonale en matière de bornes de recharge des véhicules électriques
(17_INT_066) Interpellation Isabelle Freymond et consorts - Prolongation des horaires d'ouverture, qui assumera les coûts engendrés ?

3. Rapport d'activité des parlementaires fédéraux

3.1. Conseil national

Cesla Amarelle
En janvier 2017, le Congrès du Parti socialiste vaudois m'a désignée comme candidate à l'élection au Conseil d'Etat, aux côtés de nos camarades Pierre-Yves Maillard et Nuria Gorrite. Les premiers mois de l'année, jusqu'à l'élection du 21 mai 2017, ont donc été riches en termes d'engagement pour le parti au sein de la campagne des élections cantonales. Cela m'a ainsi laissé, je l'admets, moins de temps pour être véritablement active dans le cadre de mon mandat parlementaire.
Mes dernières interventions au Conseil national ont surtout relevé de mon mandat au sein de la Commission des finances, dont j'ai présidé l'une des sous-commissions (DFI/DDPS) jusqu'à la fin de mon activité parlementaire en juin 2017. J'ai eu l'occasion, lors de la première session parlementaire de l'année, de m'exprimer en plénum sur la Loi sur le contrôle des finances et sur le programme de stabilisation. J'ai en outre siégé et pris part aux travaux de la Commission des institutions politiques.

Samuel Bendahan
Suite à l'élection de Cesla Amarelle au Conseil d'Etat vaudois, j'ai été élu comme premier vient-ensuite au Conseil national, et ai prêté serment le 15 juin 2017. J'ai donc pu intégrer durant l'été une commission parlementaire, la commission des finances, et participer à l'intégralité de la session d'automne et de la session d'hiver. Si cela représente un certain bouleversement dans une vie, j'ai pu rapidement commencer y à défendre nos valeurs grâce au soutien de mes camarades, qui m'ont vite montré les ficelles. Je suis très honoré d'avoir pu commencer ce mandat et ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour être à la hauteur de la confiance qui m'a été accordée. Voici donc le bilan de ma première demi-année, qui fut essentiellement un moment d'apprentissage.

<u>Engagements politiques principaux</u>
Je me suis engagé en priorité sur les thèmes qui me tiennent le plus à cœur et qui sont les plus proches de mes compétences : l'économie, les finances, le pouvoir d'achat et la technologie.

Pouvoir d'achat et bien commun
Il existe de nombreuses façons par lesquelles notre parti s'engage pour le pouvoir d'achat de la population, et sa répartition juste. J'ai ciblé plusieurs actions sur cette question, en particulier en travaillant avec les syndicats et organisations de défense des consommatrices et consommateurs. Je me suis engagé pour que l'on puisse reconnaitre la perte du pouvoir d'achat de la classe moyenne et des personnes avec le moins de moyens, et que l'on puisse mieux répartir les immenses richesses produites dans notre pays, mais de plus en plus concentrées.

Economie 4.0, Digitalisation, Position économique du PSS
Le PS Suisse est en train d'élaborer son programme économique en vue de la digitalisation et de l'arrivée de nouvelles technologies et de nouvelles donnes au niveau de l'économie. J'ai intégré le groupe de travail qui prépare ce programme et ai présidé le groupe qui s'intéresse notamment aux questions de taxation et de redistribution des richesses, de fixation de règles justes dans l'économie 4.0. L'intelligence artificielle, la robotisation sont des opportunités de progrès, mais cela ne sera positif que si le fruit de ce progrès est bien réparti pour l'ensemble de la population.

Budget de la Confédération, pour une fiscalité juste et contre l'austérité
Un des autres grands combats pour lesquels je me suis engagé est la défense du service public et d'un budget juste pour la confédération, en combattant au maximum possible les plans d'austérité proposés, ainsi que des coupes drastiques amenées par la droite. Nous sommes également venus avec des propositions pour investir des moyens dans notre futur, pour la solidarité, les infrastructures, la formation, le bien commun. Je me suis également prononcé pour que suite au refus de la RIE3 par le peuple Suisse, nous puissions en 2018 avoir un projet plus équilibré, qui profite à la population, sans être un simple cadeau fiscal pour les grandes entreprises et les plus riches.

99% : Plus d'égalité
Je me suis engagé dans le comité d'initiative de l'initiative « 99% » lancée par la Jeunesse Socialiste. Celle-ci vise à créer plus de justice dans l'imposition de la création de valeur, en imposant moins les revenus obtenus en travaillant, que les revenus obtenus sans travailler, juste parce que l'on détient déjà de l'argent.

Activité en commission
Le groupe Socialiste au Conseil national m'a attribué la commission des finances. En plus de cela, cette commission comporte quatre sous-commissions qui s'occupent chacune de certains domaines particuliers de la confédération. J'ai été nommé président de la troisième sous-commission, qui supervise le département de l'Intérieur (DFI), ainsi que le département de la Défense, de la Protection de la Population et des Sports (DDPS).

Commission des finances
La commission des finances s'occupe principalement du budget, des comptes, de la supervision financière et d'émettre des recommandations sur l'ensemble des projets qui ont une dimension financière importante. Au sein de la commission des finances, nous nous sommes essentiellement battus sur la question du budget de la confédération. En particulier nous avons combattu des coupes linéaires et des plans d'austérité budgétaires proposés. Nous avons aussi tenté d'affecter plus de moyens à l'AVS suite au refus par la population de la réforme des retraites. Plus précisément, nous avons réussi a protéger les organisations de défense des consommatrices et consommateurs de coupes, à limiter fortement les coupes dans la formation à plusieurs niveaux, à protéger les organisations familiales ou pour l'enfance d'attaques. Nous avons aussi défendu le soutien à la culture, et empêché une coupe massive dans l'aide internationale. Au vu des majorités présentes, nous n'avons malheureusement pas réussi à empêcher un grand nombre de coupes, et a faire voter des développements nécessaires pour le pouvoir d'achat des ménages.
En plus de cette activité principale, la commission s'est penchée sur les stratégies en matière de politique fiscale et monétaire, en ouvrant notamment la discussion sur l'imposition des transactions financières, l'utilisation de la politique monétaire pour le pouvoir d'achat, la constitution de fonds ou de banques d'investissements avec impulsion publique.

Présidence de la sous-commission en charge du département de l'intérieur et du département de la défense, de la protection de la population et des sports
La sous-commission a étudié plus en détail le DDPS et le DFI (Défense, Sports et Intérieur) dans le cadre du budget, et analyse chaque année certains aspects spécifiques. Cette année, une étude approfondie a été effectuée pour le secrétariat général du DDPS et l'Office Fédéral de la Santé Publique, ainsi que l'autorité de surveillance des médicaments Swissmedic. Au niveau des débats budgétaires, les questions du financement de l'AVS, du bureau de l'égalité, de Swisstopo, de la culture, de la diversité linguistiques, des subsides aux primes d'assurance maladie mais aussi de l'armement et du soutien aux sports ont été le plus discutés.
Nous avons également effectué un rapport sur la loi sur la sécurité de l'information, ainsi que sur les infrastructures sportives d'importances nationales, en votant notamment un financement pour des manifestations sportives dont les jeux olympiques de la jeunesse à Lausanne.

Dépôts d'interventions parlementaires
J'ai déposé trois interventions parlementaires, soutenue par le groupe socialiste : deux en lien avec la question du pouvoir d'achat, et une dans le cadre d'une série d'intervention du groupe sur la question des « Paradise Papers »

17.4238 – Motion – Mesure du pouvoir d'achat des ménages
Il y a aujourd'hui une injustice crasse : l'Indice des Prix à la Consommation ne tient pas compte des primes d'assurance maladie, et pas non plus de la consommation réelle des ménages. Ainsi, si cet indice est resté stable ces dernières années, le pouvoir d'achat a très fortement baissé pour les ménages modestes ou de la classe moyenne, car pour ces personnes, les primes maladie, le logement, les transports comprennent une grande proportion de leur dépenses. La motion demande que l'on crée des indices complémentaires, qui peuvent être utilisés notamment pour les négociations

salariales et qui permettent de démontrer la baisse du pouvoir d'achat de certains ménages et de prendre des mesures. Il est fondamental de ne pas se laisser dire que tout va bien : s'il est vrai que l'on crée de plus en plus de richesses en Suisse, celle-ci est de moins en moins bien répartie.

17.3902 – Interpellation – Baisse de la TVA. Quelle analyse fera-t-on de son impact sur les prix pour les consommateurs
Suite au rejet de la réforme des retraites, la TVA a baissé de 0.3%. Ci cela paraît un faible pourcentage, cela représente en réalité des centaines de millions de francs. L'interpellation demande ce que le gouvernement veut mettre en place pour garantir que cette somme considérable aie bien dans la poche des consommatrices et consommateurs, et non chez les intermédiaires, ce qui est ma grande crainte.

17.4007 – Motion – Renforcer l'obligation d'information de la FINMA
Les « Paradise Papers » ont encore soulevé de nombreux abus liés aux paradis fiscaux. De nombreuses interventions parlementaires ont été déposées par le groupe socialiste en réaction à cette affaire. Celle-ci demande en particulier une meilleure information au public par la FINMA lorsqu'elle ouvre des procédures importantes. C'est un aspect fondamental, car la pression publique contre les acteurs économiques, surtout au niveau international, est un des plus forts leviers d'action que nous avons aujourd'hui et il faut renforcer l'information au public pour que la population puisse agir.

Prises de parole au parlement
Je suis intervenu à neuf reprises au parlement, en particulier :

- Sur l'initiative No Billag : j'ai exposé pourquoi le financement public était en réalité une vision particulièrement moderne pour le développement des médias, y compris des nouveaux médias et proposé le rejet de l'initiative.
- Sur l'initiative pour la souveraineté alimentaire : j'ai expliqué qu'un des gros problèmes aujourd'hui est que les droits de douane élevés sont payés par les consommateurs, mais malheureusement ne vont pour la grande majorité pas aux paysans et producteurs, mais sont accaparés par des intermédiaires de la chaine, ce qui est scandaleux.
- Sur l'initiative monnaie pleine : j'ai exposé pourquoi cette initiative ne règle pas les problèmes financiers qui existent aujourd'hui et que l'objectif pour une société plus juste demain n'est pas une modification technique de la monnaie, mais une meilleure répartition des richesses et de la fortune en particulier.
- Je suis aussi intervenu pour défendre nos positions sur le budget ou les co-rapports de la commission des finances, comme expliqué ci-dessus.

En conclusion...
Bien que j'aie passé beaucoup de temps à découvrir le fonctionnement du parlement, à apprendre à connaitre mes camarades et autres collègues, j'ai eu beaucoup de plaisir à débuter cette activité. Je suis conscient de l'immense travail qu'il nous reste à faire, et de la difficulté d'obtenir des progrès dans un parlement qui est si marqué à droite. Je suis toutefois très fier du travail que nous avons fait, tant la délégation vaudoise que le groupe socialiste dans son ensemble, et très heureux de pouvoir commencer la lutte pour nos valeurs et nos projets au sein de cette équipe.

Ada Marra
Principales thématiques traitées dans la commission de l'économie et des redevances.

Loi sur les marchés publics.
C'est un enjeu de taille. Les paiements effectués en Suisse dans le cadre des marchés publics (travaux de construction, fournitures et services, s'élèvent à 41 milliards. Mandats adjugés 20% par la Confédération et 80%par les cantons et communes. Le Conseil Fédéral veut harmoniser par cette loi les législations fédérales et cantonales, tout en se conformant à l'évolution des règles de l'OMC. C'est la loi de tous les dangers en matière de distorsion de la concurrence et également de dumping salarial. Le traitement de la loi est encore en cours. Elle aura demandé une année quasi de travail.

Fiscalité

Echange automatique d'information.

Cette mini révolution qui a mis fin au secret bancaire avec l'étranger continue son chemin. 2017 a été l'année de récolte des données, qui seront échangées en 2018. La signature de nouvelles conventions se fait. En 2017, il y a eu une convention avec 42 pays supplémentaires, dont la Russie, la Chine, Israël, Arabie Saoudite, etc... Aujourd'hui en matière de paradis fiscal les concurrents ne sont plus européens mais ce sont les USA qui continuent à se comporter en privilégié sur la fiscalité.

Initiative sphère privée et contre-projet direct.

Suite à l'échange automatique d'information au niveau international, un comité composé de personnalités provenant de l'udc et plr a lancé une initiative sur le secret bancaire en Suisse. La question qui s'est posée c'est de savoir s'il fallait y apposer un contre-projet.

Le dépôt de l'initiative était une réponse à l'époque au le Département fédéral des finances. Celui-ci avait dans le pipeline la révision du droit pénal fiscal qui donnait plus de moyens aux cantons pour poursuivre la soustraction fiscale. Ces derniers demandaient d'obtenir non sans fondement, ce que les fiscs étrangers étaient en train d'obtenir, c'est-à-dire l'échange automatique d'informations. Les directeurs cantonaux des finances estimaient alors que si la Suisse, finalement, transmettait des données concernant des clients à l'étranger, elle devait aussi le faire en droit interne.

Mais le texte des initiants était tellement mauvais qu'eux-mêmes soutenaient un contre-projet direct inventé par la majorité de la commission.

Le Conseil des Etats avait recommandé un non à l'initiative et ne souhaitait pas non plus de contre-projet. Quoiqu'il en soit, l'initiative et le contre-projet vont probablement mourir de leur belle mort puisque le projet décrit plus haut qui avait amené les initiants à récolter les signatures est mort et que les initiants vont probablement retirer leur initiative et la commission son contre-projet.

Mais une des choses intéressante sortie de ce débat c'est que l'on a appris qu'en Suisse il y aurait près de 35 milliards de francs qui seraient réapparus entre 2010 et 2016 au détour d'une amnistie. Depuis, d'autres milliards ont dû continuer à réapparaître car tous les cantons, dont Vaud, n'ont pas transmis les chiffres.

Initiative monnaie pleine

L'initiative demande la chose suivante : transformer le système et préciser dans la Constitution que l'exclusivité de la création monétaire englobe aussi l'argent électronique et que donc seule la BNS puisse le faire. Plus de création scripturale par les banques privées. Et ce, afin de prévenir les faillites et les bulles spéculatives.

Le 2ème point de cette initiative très technique et difficile à résumer : les banques administreront les comptes de paiement comme des dépôts de titres. L'argent appartiendra alors au titulaire du compte et ne sera pas perdu en cas de faillite de la banque. Mais, tout comme l'argent liquide, il ne rapportera pas d'intérêts. À ceux qui préfèrent percevoir des intérêts plutôt que d'avoir de l'argent sûr, la banque pourra toujours proposer un compte d'épargne.

La majorité du Parlement et du groupe a recommandé de ne pas la soutenir. Je fais partie des 10 socialistes à l'avoir soutenue.

Agriculture

Souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous (initiative de Uniterre).

Elle propose d'inscrire plusieurs mesures dans la Constitution afin que la politique agricole privilégie une agriculture axée sur la petite paysannerie et sur un approvisionnement à l'échelle régionale. Plusieurs points soulevés par l'initiative – p. ex. le renforcement de la production locale, la protection des terres cultivables et l'encouragement de l'agriculture sans OGM – sont importants. Elle demande aussi la gestion par l'Etat des prix et des quotas et la limitation des exportations. Une proposition venant des socialistes a été déposée, afin qu'un contre-projet direct soit opposé à l'initiative, lequel ne comporterait pas les derniers éléments listés mais mettrait l'accent sur les mesures visant à renforcer la production locale

Sécurité alimentaire (initiative Les Verts).

L'objectif principal de l'initiative est de renforcer l'offre de denrées alimentaires de bonne qualité et produites dans le respect de l'environnement, des ressources et des animaux, ainsi que dans des

conditions de travail équitables. Certains ont estimé que l'initiative violerait le droit du commerce international, et qu'elle serait difficile à mettre en œuvre, car le contrôle des conditions de production de tous les produits importés représenterait une charge énorme. L'idée d'un contre-projet n'a pas été retenue.

Objets déposés

17. 4002 Prix de transfert. La Suisse est-elle armée pour faire face à l'action de l'OCDE contre l'érosion fiscale?

Dans le processus BEPS entamé par l'OCDE la lutte pour imposer les bénéfices là où ils sont créés est devenue une priorité. Ainsi, il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas d'abus ni de mauvaise foi dans les prix de transfert des entreprises. Cette vision est indispensable pour pouvoir répondre au mieux aux questions à venir sur les pratiques de nos entreprises dans le processus de transparence entrepris par l'OCDE. Dans ce cadre, il est essentiel qu'une politique active de la part des cantons et de la Confédération soit menée notamment par des audits

17.4086 Presse écrite romande mise sous pression. Démocratie et diversité de l'information mises à mal?

Cette interpellation a été déposée avant la prise de connaissance de la situation de l'ATS. Son contenu : la situation de la presse écrite détenue par les groupes Tamedia et Ringier en suisse romande est particulièrement préoccupante. Ainsi il ne reste pour l'heure (et jusqu'à quand?) plus que 3 pôles

- une rédaction Le Temps;
- une rédaction Matin Dimanche, 24 Heures et Tribune de Genève (même si pour ces deux derniers les locales restent pour l'instant une à Lausanne et l'autre à Genève);
- une fusion des rédactions Le Matin et 20 Minutes.

A chaque fois ces grands rapprochements ont été suivis d'une diminution des rédactions. A terme il est à craindre qu'il ne reste plus grand chose de la presse écrite, mettant en danger la diversité des informations et de ce fait, la démocratie. Je demande au Conseil Fédéral de se positionner sur cette situation et ce qu'il peut envisager comme mesure pour améliorer la situation

Votations :

Grand engagement sur la campagne de la naturalisation facilitée de la 3ème génération que le peuple a accepté à plus de 60% ainsi que 19 cantons !

Roger Nordmann

En règle générale, l'activité parlementaire trouve un équilibre entre ce qui se passe à l'intérieur des institutions et les campagnes de votation. Il existe cependant des exceptions, et 2017 en fut une. Cette année a été profondément marquée par trois votations majeures, à savoir la troisième réforme de l'imposition des entreprises, la stratégie énergétique 2050 et la réforme prévoyance 2020. Ces dossiers m'ont fortement accaparé et je me suis fortement engagé dans les 3 campagnes de votation. Il faut dire que ma fonction de président du groupe offre une tribune particulière pour la communication, et je considère qu'il est de ma responsabilité de l'utiliser au mieux.

L'agenda parlementaire de 2017 était léger, ce qui a contribué à cette prééminence des votations populaires. Ce phénomène s'explique par le déclin de la capacité de proposition du Conseil fédéral depuis l'élection d'un second UDC, phénomène qui a induit une baisse du volume de dossier à traiter au Parlement.

Votation fédérale sur la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III)

Au terme d'une campagne très intensive, nous sommes parvenus à terrasser le projet avec 59% de non (12 février 2017). Je me suis très fortement engagé dans cette campagne, car l'enjeu dépassait largement de dossier. Il ne s'agissait pas seulement de torpiller l'adjonction d'un grand nombre d'astuces dans ce projet, mais aussi de donner un signal clair contre d'autres baisses fiscales au détriment du service public. Le résultat a largement plombé l'adoption rapide des autres projets de cadeaux fiscaux de la droite, au premier rang desquels figurait l'abolition du droit de timbre (-2,3 milliards/ans).

Deux mois après la votation, nous avons présenté notre proposition pour supprimer les statuts spéciaux. Au moment d'écrire ces lignes, la procédure de consultation sur le projet de remplacement se clôt. Le projet du Conseil fédéral constitue une base de discussion acceptable.

Votation sur la stratégie énergétique 2050

Le 21 mai 2017, soit plus de six ans après la catastrophe de Fukushima, le peuple Suisse a adopté la stratégie énergétique 2050. Rétrospectivement, le référendum de l'UDC aura permis de légitimer la sortie du nucléaire et le recours aux renouvelables, avec 58% de Oui. Logiquement, après toutes ces années de travail pour amener le Parlement à adopter le projet, je me suis engagé à fond dans cette campagne. J'ai en particulier mis en place et présidé la structure opérationnelle de campagne, dont le financement avait été préparé depuis de longues années par les ONG (WWF, Swissolar & co). Swissolar et Pro Solar se sont également très fortement engagés dans la campagne.

Le projet était à la base un compromis (pas de date d'arrêt des centrales nucléaires existantes) et nous avons dû faire de concession comme la limitation dans le temps de la RPC. Mais la solidité de la majorité parlementaire s'est clairement révélée être un atout important dans la campagne de votation.

Pour la première fois, j'ai réalisé une série de conférences vidéo (14 épisodes d'environ cinq minutes) pour présenter l'enjeu de la votation.

Votation sur la réforme des retraites (PV 2020)

En mars, le Parlement a achevé ses délibérations sur le projet de réforme des retraites. Les rapports de force extrêmement serrés au sein du Conseil national ont rendu ardu l'aboutissement du travail parlementaire. On rappellera que lors du vote décisif sur le frein aux dépenses, il fallait obtenir 101 voix, et nous avons obtenu 101 voix, soit une situation relativement stressante pour un président de groupe...

Malgré un soutien très fort du projet lors du vote interne de la base du PS, puis une campagne très engagée, le projet a échoué dans les urnes. Il a manqué environ 3 % pour faire passer le la réforme de l'AVS et également 3 % pour obtenir une majorité des cantons en faveur de la hausse de la TVA pour financer les retraites. Rétrospectivement, l'étroitesse de la base parlementaire (impossibilité de faire un compromis avec le PLR ou l'UDC) rendait une victoire difficile, et la lutte de l'extrême gauche contre le projet lui a apporté le coup de grâce.

Il apparaît désormais clairement que la droite n'a aucune intention de renforcer l'AVS et qu'elle souhaite impérativement augmenter l'âge de la retraite des femmes sans aucune compensation sérieuse. Elle a le temps pour elle, car plus la situation financière se dégrade, plus elle aura de succès avec ses tentatives de déconstruction. À noter que la perspective d'une amélioration de la situation des femmes deuxième pilier a complètement disparu. On mesure là l'ampleur de l'autogoal marqué par les opposants de gauche.

Pour cette campagne, j'ai réalisé plusieurs conférences pédagogiques sur YouTube : une présentation complète de 20 minutes et plusieurs de deux minutes.

Préparation de la votation no-Billag

Pressentant que cette votation déchaînerait les passions, j'ai publié en novembre 2017 un petit rapport sur les conséquences factuelles d'une éventuelle acceptation de no-billag. Ce document a déjà été consulté 38 000 fois sur mon site Internet.

Activité dans l'enceinte du Parlement

Dans le cadre de la commission de l'environnement de l'aménagement du territoire, dont j'ai hérité de la présidence pour 2018 et 2019, les principaux dossiers ont été la ratification de l'accord de Paris sur le climat et le renforcement de la législation sur les réseaux électriques.

Lors des débats budgétaires, j'ai forgé avec mon homologue de l'UDC une alliance pour verser pendant plusieurs années quasiment un demi-milliard de francs par ans à l'AVS, le temps trouver une autre solution. Pour nous, il s'agissait de limiter les dégâts financiers après l'échec de PV 2020, et pour l'UDC, c'était une manière d'admettre qu'il n'avait aucune autre solution simple dans l'immédiat. Il s'agissait du montant inscrit au plan financier initial et qui aurait alimenté l'AVS en cas d'acceptation du projet PV 2020. La bataille s'est poursuivie jusqu'à la conférence de conciliation, qui s'est ralliée à notre proposition, en la rabotant légèrement. Fait inouï dans les annales parlementaires, la majorité PLR-PDC du Conseil des états a torpillé la proposition de la conférence de conciliation, rendant

caduque ce compromis. C'est regrettable sur le fonds, car – fait rare - l'UDC avait fait un pas important en direction d'une solution

Activité dans le cadre du groupe.
La gestion stratégique, opérationnelle et humaine du Groupe socialiste des Chambres fédérales continue à absorber une partie importante de mon énergie. À noter que nous avons réformé le système des cotisations pour le rendre plus équitable, et que nous sommes travaillons actuellement à la réforme du système de répartition des sièges commission entre les membres du groupe, sujet particulièrement chaud.

Associatif
En février, après 11 ans de présence, j'ai quitté le comité central de l'ATE-Suisse pour disposer du maximum de temps possible pour la campagne sur la Stratégie énergétique.
En revanche, je demeure président de Swissolar.

Rebecca Ruiz

1. Principaux dossiers traités au sein de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS)

Depuis mars 2017, je siège à la CSSS et plus à la Commission des affaires juridiques. Mon arrivée a coïncidé avec la fin des travaux de la commission sur le projet Prévoyance 2020 en faveur duquel je me suis largement engagée jusqu'à la votation de septembre 2017.
A noter que j'ai été absente durant quelques mois en raison de mon congé-maternité.
Comme membre de la commission, responsable de dossier ou rapportrice, j'ai également suivi de près les dossiers suivants : gouvernance des caisses de pension, pilotage du domaine ambulatoire, rallongement de la durée de l'allocation de maternité en cas de séjour prolongé du nouveau-né à l'hôpital, projet du Conseil fédéral pour renforcer la qualité dans le système de santé (en cours de traitement), projet du Conseil fédéral de révision de la Loi sur les prestations complémentaires (en cours de traitement), objets ayant trait à la politique familiale (allocations en cas d'adoption d'un enfant et de formation), convention de coopération sanitaire transfrontalière (accord-cadre avec la France), surveillance des assurés ainsi que différentes propositions parlementaires ayant trait à des modifications de la LAMal.

2. Interventions parlementaires

Au cours de l'année écoulée j'ai déposé des objets parlementaires et je me suis engagée par mon activité sur les thèmes suivants :

- *Sécurité sociale:* campagne en faveur du Projet Prévoyance 2020 ;
- *Politique de la santé et droit des patients* **:** moyens alloués aux pharmacies pour exercer leurs nouvelles compétences suite à la révision de la Loi sur les produits thérapeutiques et de la Loi sur les professions médicales, création d'une Loi fédérale pour encadrer les activités des biobanques et favoriser la recherche en Suisse, espaces de consommation (en lien avec le débat lausannois), protection des données des assurés et vente de médicaments par correspondance, structures intermédiaires dans le domaine de la psychiatrie, publicité et tabac, promotion du second avis médical, renforcement de l'information et des compétences des patients ;
- *Qualité de vie :* vitesse de la circulation à 30km/h dans les localités (en lien avec les mesures lausannoises)
- *Protection des minorités :* protection des enfants intersexués et information aux parents, introduction d'un troisième genre ou renoncement (temporaire ou non) à l'inscription du sexe à l'état civil dans le cas de nouveau-nés intersexués.

3. Activités extraparlementaires

Au cours de cette année, j'ai continué mes activités extraparlementaires au sein des institutions suivantes :

- Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale (ARTIAS) (présidente)
- Service aux patients de Suisse occidentale (présidente) et Fédération suisse des patients (vice-présidente)

- Intergroupe parlementaire santé psychique (co-présidente)
- Commission spécialisée en matière de sécurité sociale et de la santé du PSS (co-présidente)

Membre des comités et conseils suivants : Palliative Vaud, Conseil professionnel de la Haute Ecole de la Santé La Source, PROFA, Organe de répartition vaudois de la Loterie romande, Compagnie Philippe Saire, Asloca Lausanne.

Jean Christophe Schwaab

Deuxième année de présidence de la CAJ-N

Depuis 2016, j'ai présidé la Commission des affaires juridiques du Conseil national (CAJ-N). En plus d'un grand honneur, ça a été une expérience très enrichissante, mais aussi très exigeante. Présider une commission parlementaire exige une préparation intense, une connaissance pointue de tous les dossiers (ma voix présidentielle a été très souvent prépondérante) et une excellente connaissance des règles et procédures parlementaires. De l'avis de membres de la commission, je crois m'en être plutôt bien tiré !

Principaux dossiers traités en commission des affaires juridiques

Protection de l'enfance

Suite à une motion de l'ancienne conseillère nationale socialiste vaudoise Josiane Aubert, le Conseil fédéral a proposé d'étendre à tout le pays l'excellente pratique vaudoise qui oblige toute personne étant professionnellement en contact avec des enfants de signaler tout soupçon de maltraitance ou d'abus. Après des débuts difficiles (PLR et UDC avaient utilisé leur majorité absolue pour couler le projet lors de l'entrée en matière), la deuxième lecture au Conseil national a été la bonne et cette amélioration de la protection des enfants a été adoptée vendredi en vote final. Il est intéressant de noter que ceux qui, à l'UDC prétendent vouloir protéger les enfants ont refusé cette mesures qui a pourtant fait ses preuves et permets aux autorités de protection de l'enfance d'intervenir avant que les maltraitances et abus ne s'aggravent.

Loi sur les jeux d'argent

En 2012, le peuple et les cantons ont adopté (à plus de 80%) un nouvel article constitutionnel qui prescrit que les bénéfices des jeux d'argent soient uniquement affectés au bien commun et à l'utilité publique : aux fonds cantonaux de loterie pour les grandes loteries (p. ex. Loterie Romande), aux sociétés locales pour les petites loteries (p. ex. les lotos villageois) et à l'AVS pour les bénéfices des casinos. Le Parlement a accepté la loi qui met en œuvre cet article constitutionnel, en évitant notamment que des casinos en ligne étrangers ne captent une partie des bénéfices, même si cela doit passer par un blocage des sites internet concernés. J'ai beaucoup réfléchi avant de me prononcer ce très controversé blocage, mais l'ai finalement accepté, parce qu'il s'agit d'une solution plutôt modérée, qui ne vas pas mettre en danger les libertés sur la toile et aussi vu l'absence d'alternatives crédibles. Malheureusement, certains partis de jeunes (dont les jeunes verts !), certains soutenus par ces casinos en ligne (souvent basés dans des paradis fiscaux peu regardant sur la lutte contre le blanchiment d'argent comme Malte ou Gibraltar) ont lancé le référendum contre cette nouvelle loi. S'il aboutit, il faudra se battre pour que le peuple réitère son soutien à l'utilité publique et éviter une libéralisation néfaste du marché des jeux d'argent.

Révision du droit de la société anonyme

Même si la CAJ-N n'a pas terminé de traiter le nouveau droit de la société anonyme, j'ai pu me plonger dans plusieurs thèmes qui me sont chers comme l'égalité hommes-femmes ou la lutte contre les rémunérations abusives. Même si ces décisions ne sont pas encore définitives et doivent encore passer le cap du plénum, les premiers résultats sont encourageants, avec notamment l'introduction d'un quota dans les directions et conseil d'administration des entreprises cotées en bourse ! Ce progrès est très modeste et limité dans le temps, mais c'est déjà un pas énorme vers plus d'égalité.
En raison de ma démission, je ne vais toutefois pas pouvoir mener ce dossier jusqu'au bout.

Interventions parlementaires

Curatelles imposées vaudoises : cette fois c'est vraiment fini !

Mon initiative parlementaire demandant que l'on ne puisse être nommé curateur qu'avec son accord a été définitivement adoptée par les Chambres fédérales. La date de l'entrée en vigueur n'est pas encore connue, mais elle est désormais inéluctable ! Un réel soulagement pour les Vaudois-e-s.
J'ai pu d'ailleurs utiliser ma présidence de la commission chargée de préparer cette modification législative pour que ce dossier soit mené à terme au bon rythme.

Mettre un terme aux abus des faillites en chaîne
Les faillites abusives en chaînes continuent à se multiplier et le Conseil fédéral n'agit toujours pas. Avec mes collègues Corrado Pardini (PS/BE), Olivier Feller (PLR/VD) et Pirmin Schwander (UDC/SZ) nous avons donc décidé de prendre le taureau par les cornes. Proches des partenaires sociaux, nous constatons que la situation actuelle cause un tort considérable aux entreprises et à leurs salariés, ainsi qu'aux collectivités publiques. Nous avons donc déposé 3 motions visant à instaurer des mesures efficaces et dissuasives contre les faillites abusives en chaînes. Ces propositions ne visent ni à entraver nos procédures simples et rapides en matière de poursuites et faillites, ni à supprimer le « droit à une deuxième chance » des créateurs d'entreprises. En revanche, elles visent à punir plus sévèrement ceux qui abusent et à les empêcher de recommencer.

Renforcer les droits des travailleurs face à un licenciement collectif
Avec mon ex-collègue Cesla Amarelle, nous avons fait deux propositions pour renforcer la position des travailleurs victimes d'un licenciement collectif : abaisser le seuil qui rend obligatoire la négociation d'un plan social et sanctionner plus durement les employeurs qui n'agissent pas de bonne foi au cours de la procédure. Les récents licenciements collectifs chez General Electric ou Autodesk montrent l'utilité de nos propositions. Ces propositions ont été reprises par Mathias Reynard.

<u>Politique numérique</u>
Imposition des robots ?
La question de l'imposition des robots, souvent accusés de détruire des emplois, anime beaucoup l'opinion publique. Imposer spécifiquement les robots est à mon avis une mauvaise idée, ne serait-ce qu'en raison de la difficulté à définir ce qu'est un robot (impossible, p. ex. de prétendre qu'une caisse automatique dont le client de supermarché doit se servir lui-même est un robot...). Cela dit, même si les robots ne vont à mon avis pas remplacer le travail, la numérisation de l'économie va transformer le marché du travail et en profondeur et, surtout, favoriser encore plus les détenteurs de capital, ce dernier devenant de plus en plus rentable. Il faut donc réfléchir à l'impact de cette numérisation sur la fiscalité et sur le financement des assurances sociales, actuellement basés essentiellement sur les revenus du travail. J'ai donc déposé un postulat pour que le Conseil fédéral fasse une analyse prospective de la situation, qui a été accepté par le Conseil national (contrairement aux propositions un peu stéréotypées demandant d'imposer les « robots »).

Respect du droit suisse par les réseaux sociaux et autres géants d'internet.
L'application du droit suisse est rendue de plus en plus difficile par le comportement des réseaux sociaux ou des géants d'internet, qui refusent (parfois légalement) de collaborer aux procédures judiciaires ou appliquent leur propre droit, notamment en matière de publication et de modération des commentaires. J'ai notamment déposé deux interpellations ; la première sur la responsabilité en cas de publicité sur Internet illégale, haineuse ou finançant des activités criminelles, et une autre qui demande si les sanctions judiciaires actuelles suffisent à dompter les géants d'Internet. J'ai par ailleurs suivi avec attention les travaux de mise en œuvre de la motion déposée au Conseil des Etats par Christian Levrat (de même teneur que ma propre motion déposée au national).

Accords de libre-échange, tribunaux arbitraux « ISDS »
Même si le changement de présidence aux USA a mis un peu de plomb dans l'aile des nouveaux accords de libre-échange, ils ne sont pas morts pour autant : le CETA (UE-Canada) est entré en vigueur et d'autres accords sont en préparation (UE-Japon, Japon et partenaires asiatique et américains). L'accord ACS/TISA n'est pas enterré non plus, même si les négociations sont bloquées depuis l'élection de M. Trump. Je suis donc resté très vigilant, en particulier sur la question de l'arbitrage.

Chômeurs malades de longue durée
Sur le conseil de la caisse de chômage Unia, je suis intervenu pour que les chômeurs qui sortent d'une longue maladie ne soient plus pénalisés par l'assurance-chômage. En effet, même s'ils ont assez cotisé avant de tomber malade, la durée de leur maladie les prive des prestations ordinaires de l'assurance-chômage. Ils sont donc victime d'une double injustice : être gravement malades, puis être privés de prestations sociales une fois la maladie vaincue. Ma motion a été reprise par Ada Marra.

Révision de la loi sur la protection des données
Bien que n'étant pas membre de la commission en charge de ce dossier, j'ai attentivement suivi la révision de la Loi sur la protection des données, un de mes sujets de prédilection. J'ai notamment conseillé la délégation PS de la commission des institutions politiques lors de la préparation des amendements et de l'argumentaire.

3.2. Conseil des Etats

Géraldine Savary
En 2017, j'ai été deuxième vice-présidente du Conseil des États, et siège par conséquent au bureau du Conseil des États et à la délégation administrative du Parlement suisse.

Commissions
Commission de la science de l'éducation et de la culture
Je me suis engagée en 2017 en faveur de l'égalité salariale hommes-femmes. J'ai défendu la continuation du moratoire sur les OGM, la loi sur les professions médicales ainsi que l'amélioration de l'accès à la formation professionnelle. J'ai en outre favorisé l'acceptation des montants financiers de la Confédération en faveur des Jeux olympiques de la jeunesse en 2020 à Lausanne.

Commission des transports et télécommunications
Je me suis engagée au Parlement et devant le peuple pour le financement des transports d'agglomération. Tout comme pour la sauvegarde des bureaux de poste. Je suis activement la politique des médias et défend un paysage médiatique diversifié, soutenu par la Confédération. Je me suis résolument engagée contre la modification de la loi sur le travail en faveur des taxis Uber (perdu en plenum), contre l'autorisation des bus privés sur les lignes CFF et contre une modification de l'ordonnance concernant le périmètre des antennes ionisantes (gagné).

Commission de la sécurité militaire
J'ai fait partie du groupe d'accompagnement désigné par le Conseil fédéral concernant l'achat de nouveaux avions de combat. Je me suis opposée à l'achat de drones, de munitions inutiles à la protection du pays, et à la modification de l'ordonnance concernant l'exportation de matériel militaire. Je soutiens un renforcement du service civil contre les attaques qui lui sont portées tout comme l'initiative cantonale vaudoise pour un service civil destiné aux femmes.

Commission de gestion
J'ai demandé une enquête concernant la gestion et le contrôle des offices AI, en particulier sur la manière dont ces offices traitent les dossiers et les personnes en souffrance. Je me suis fortement opposée au rapport de la commission de gestion concernant le moratoire sur le système SOL-AIR, une décision prise par le CF Parmelin et dénoncée par le rapport. Je suis membre de la sous-commission concernant les navires de haute mer. La confidentialité des travaux de la commission de gestion m'interdit d'en dire plus.

Par ailleurs, je suis vice-présidente du PSS et me suis engagée de toutes ses forces pour le projet Prévoyance 2020, rejeté en septembre 2017.
En 2017, j'ai déposé des interventions parlementaires concernant l'avenir des médias en Suisse, la défense des consommateurs, et la mise en place d'une fiscalisation pour les géants du Net (GAFA).

4. Rapport des délégué-e-s au PS Suisse et au Congrès PSS

Chiara Storari

Assemblées des délégué-e-s

Les délégué-e-s du PSV dans les organes du PSS ont participé en 2017 à 3 assemblées des délégué-e-s.

L'AD du 1er avril 2016 a eu lieu à Castione. Lors de cette AD il a été surtout question de la Réforme de la prévoyance vieillisse 2020 (PV2020). Les discussions ont été vives quant à la position qui devait adopter le parti. La proposition du comité directeur de procéder à un vote général es membres sur ce sujet a été acceptée. Le texte d'une initiative « «Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre», qui veut qu'il n'y ait plus d'argent suisse pour alimenter l'industrie internationale de l'armement et les conflits du monde entier, été accepté pour soutien. L'assemblée a également approuvées trois résolutions : « Russie : Pour la paix, la liberté et les droits humains », « Préférence nationale light » et « AlpTransit et l'axe ferroviaire du Gothard ». Dans la première, le PS soutient le Conseil fédéral dans sa condamnation d'annexion de la Crimée, prône la poursuite du dialogue avec la Russie pour éviter aussi un retour à la guerre froide, demande à ce que la Suisse joue un rôle plus important dans l'éclaircissement du rôle de sa place financière dans les activités de l'entourage du président Poutine, le maintien des sanctions envers la Russie et contrer la propagande. Dans la deuxième, le PS s'engage pour que l'ordonnance de mise en œuvre de la loi sur la préférence nationale light soit réellement efficace et aide les personnes à la recherche d'un emploi à trouver de l'embauche et permette de lutter de façon sensible contre les problèmes liés au travail dans les régions frontalières. La dernière, le PS soutient l'appel de nombreuses personnalités tessinoises qui demandent que les travaux du tronçon Lugano-Chiasso du parcours de l'AlpTransit soient planifiés pour tout de suite et non pas à 2053 comme prévu. Il s'engage aussi à ce qu'au moins la première phase de l'achèvement d'AlpTransit au Sud soit avancée à 2030-2035, ainsi qu'à la protection de la ligne ferroviaire historique de montagne du Gothard.

Le thème central de l'AD de Fribourg du 24 juin 2017 a été la politique de la santé, avec la discussion et l'approbation du papier de position du PS Suisse : Une concurrence qui coûte cher « pour un système de santé publique solide ». Ce papier présente la vision selon laquelle la concurrence et la privatisation encouragent une logique de rendement et un accroissement du volume des prestations, et augmentent ainsi les coûts de la santé et les primes. Le papier propose plusieurs mesures pour rendre le contrôle du système de santé plus démocratique et transparent, ainsi que de pour réduire les coûts de la santé. L'AD a également mandaté le Comité directeur pour un travail préparatoire en vue d'une « initiative sur les primes » pour limiter à 10% le poids des primes dans le budget des ménages. Toujours dans le domaine de la politique de la santé, l'AD a accepté de soutenir l'initiative « Pour un Parlement indépendant des caisses maladie ». L'AD a décidé des recommandations de vote en vue des votations fédérales du 24.09.2017 concernant l'arrêté fédéral sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire »). Pour ce qui a été des recommandations sur le projet PV2020, l'AD a discuté du projet sans définir le vote, puisque le oui avait déjà été entériné par le vote général. L'AD a également accepté 2 résolutions ; « Ce sera sans nous : rejet clair et net de l'attaque de grande ampleur contre la Loi sur le travail » et « offensive pour l'égalité ! » ; alors que la résolution « Réforme des PC – retour à l'expéditeur ! » a été rejetée et qu'elle a suspendu la décision relative à la résolution « Pour une police aérienne et contre le mépris de la démocratie ! » pour permettre au Comité directeur de revenir sur le sujet lors de l'AD suivant en présentant un concept de forces aériennes élaboré par le PS. Pour terminer, l'AD a accepté les comptes 2016 du PSS et a élu l'organe de révision pour l'année 2017.

Le PS Suisse a profité de son Assemblée des délégué-e-s qui s'est tenu à Olten le 14 octobre 2017 pour fêter les 100 ans des Femmes* socialistes suisses et a adopté, à l'unanimité, un manifeste sur le féminisme. Le manifeste souligne que la discrimination économique et structurelle des femmes est un pur scandale et demande que des mesures correctives soient impérativement et rapidement mises en place : fin de la discrimination salariale, reconnaissance et indemnisation du travail de « care », réduction du temps de travail. Les délégué-e-s ont également accepté le document conceptuel sur les forces aériennes du Comité directeur. Le document refuse le plan d'achat de nouveaux avions de

combat et propose une prolongation de la flotte existante. Finalement, les délégué-e-s ont décidé de soutenir l'initiative 99 % (« Décharger les salarié-e-s, imposer justement le capital ! »). Cette initiative pose des questions fondamentales, particulièrement en ce qui concerne l'équité. La caissière, l'assureur, l'enseignante ou le graphiste indépendant sont imposés sur chaque franc de leur salaire, alors que les revenus du capital ne le sont pas ou partiellement. L'initiative 99% permet de résoudre cette injustice.

Congrès
Le PSS n'a pas tenu de Congrès en 2017.

5. Rapport de la JSV

Samuel Devargas

L'année 2017 a permis à la JSV de concrétiser plusieurs de ses projets et de s'investir dans de nombreuses campagnes. Ce présent rapport vise à rapporter les événements que la JSV à organiser ou à participer. Il sera aussi évoqué les objectifs que la JSV s'est fixée pour l'année à venir.

Campagnes politiques

Votations

Un des objets soumis au vote populaire lors des premières votations fédérales de l'année 2017 a été la Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III). Cette votation a été l'occasion pour la JSV de réaffirmer son opposition quant à des mesures visant à réduire l'imposition des entreprises - elles qui bénéficient déjà de mesures fiscales avantageuses. Effectivement, la JSV avait déjà appelé à rejeter un objet similaire lors d'une votation dans le canton de Vaud. La population a su faire le bon choix en rejetant cet objet.

Un autre objet de votation qui a suscité bons nombres de débats est la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 (PV2020). La JSV s'est opposée à ce projet notamment en raison de la dégradation des retraites des femmes. En effet, PV2020 voulait augmenter l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans. En outre, cette augmentation de l'âge de la retraite des femmes, aurait empêché, en particulier aux jeunes, l'entrée dans le monde du travail à une partie de la population active. Par ailleurs, la diminution du taux de conversion du 2e pilier aurait affaibli le pouvoir d'achat des retraité-e-s, malgré l'augmentation de 70 CHF de l'AVS. Compte tenu du rejet du projet, la JSV se dit satisfaite de la campagne menée à l'encontre de celui-ci.

Élections cantonales

Les élections cantonales qui ont eu lieu dans le canton de Vaud ont permis à la JSV de mettre sur pied une campagne. Plusieurs membres de la JSV ont participé à ces élections en intégrant des listes des sections du Parti socialiste vaudois (PSV). Bien que la JSV n'ait pas lancé de liste à son nom lors de ces élections, la JSV a mené une campagne distincte de celle du PSV. La JSV a organisé une campagne axée sur la participation de la population. La campagne a porté comme nom « Cette fois, je décide ». Le but de cette campagne a été d'élargir la démocratie en faisant en sorte que la population puisse faire part intégrante de ce processus. Pour mettre ce projet en œuvre, la JSV a mis en place un site internet sur lequel la population était invitée à publier des idées qui lui tiennent à cœur. En outre, si les idées déposées correspondaient à nos valeurs, la JSV s'est engagée à les étudier pour les défendre par différents moyens, comme les conseils communaux. Ce projet a rencontré un franc succès étant donné que plus de 100 idées ont été proposées ! Malgré cette campagne menée avec force et conviction, François Clément, député de la JSV au Grand Conseil, n'a pas conservé son siège, siège obtenu en tant que vient-ensuite en 2016. La JSV profite de cette occasion pour le remercier du très bon travail qu'il a fourni durant cette année passée au Grand Conseil.

Grand Conseil vaudois

En décembre de cette année, le Grand Conseil a traité deux postulats que la JSV avait déposé. Le premier concernait les publicités promouvant la consommation d'alcool. La JSV s'est sentie préoccupée de la situation actuelle où 5% de la population suisse souffre d'une addiction à l'alcool. Un des facteurs qui explique ce triste pourcentage, ce sont les publicités qui incitent la consommation d'alcool, en particulier chez les jeunes. Pour tenter d'apporter une solution à ce problème, la JSV a donc déposé un postulat demandant au Conseil d'État d'agir pour interdire les publicités vantant la consommation d'alcool auprès d'un public jeune, en associant cette consommation à des modes de vies spécifiques et les procédés détournés telle que des concours. La JSV est heureuse que le Grand Conseil ait mesuré l'ampleur de cette problématique et a adopté le postulat en question.

Le second postulat déposé par la JSV sur lequel les député-e-s se sont exprimé-e-s, est un postulat proposant de mieux réglementer le démarchage téléphonique. En effet, cette pratique est peu réglementée et pose souvent problème. Le démarchage téléphonique est une pratique très intrusive par laquelle la/le démarcheuse/eur fait souvent pression sur la personne qui reçoit l'appel. De plus, la/le démarcheuse/eur n'hésite pas pratiquer des méthodes peu scrupuleuses, en particulier chez des

personnes plus facilement influençables, comme les personnes âgées. Compte tenu de cette situation, le Grand Conseil a partiellement accepté le postulat en s'engageant à mieux accompagner les personnes qui entament une procédure à l'encontre d'une entreprise de démarchage.

Initiative 99%

Un des grands événements dont a fait partie la JSV est le lancement de l'initiative 99%. Le 4 octobre est la date à laquelle les récoltes de signatures ont débuté. L'action de lancement de l'initiative s'est déroulée sur la place Fédérale à Berne où les médias ont répondus présents. Effectivement, l'initiative 99% a bénéficié d'une bonne résonnance médiatique. Cette initiative a été lancée par notre parti mère, la Jeunesse socialiste suisse (JSS), et a pour but de diminuer les impôts sur les salaires en imposant plus fortement les revenus du capital. L'initiative 99% part du constat que le salaire d'une personne qui travail est plus fortement imposé que de l'argent qui dort sur un compte bancaire. Cela ne fait pas de sens et c'est pour cela que la JSS a lancé cette initiative. La JSV a déjà organisé plusieurs récoltes de signatures et va continuer à en faire durant l'année qui suit. De plus, la JSV a l'intention de se rendre dans plusieurs sections du PSV afin de présenter l'initiative et de collaborer avec elles pour organiser des récoltes de signatures ainsi que des événements en commun. Des actions en lien avec l'initiative 99% sont prévues pour l'année 2018.

Activités internes

Groupes de travail

Afin de s'intéresser spécifiquement à certains sujets et d'impliquer les membres d'une manière différente, la JSV a créé deux groupes de travail. Ces groupes de travail approfondissent une thématique en particulier pour ensuite présenter le fruit de leur réflexion et de leur travail lors d'assemblées. Un des groupes de travail s'intitule "GT communales" car celui-ci a pour but de faire en sorte que des idées provenant de la JSV soient proposées dans des conseils communaux afin que la voix de la JSV soit plus largement entendue. Le but est aussi de favoriser le dialogue entre les conseillères et conseillers communaux de la JSV, qu'elles-ils puissent déposer des propositions au même moment dans leur conseil communal respectif pour avoir un plus grand impact. Ce groupe de travail est ouvert à tout le monde car une personne ne faisant pas partie d'un conseil communal peut tout de même apporter ses idées et les proposer aux conseillères et conseillers communaux de la JSV.

Le second groupe de travail s'est créé lors des élections cantonales. Il a pour objectif de traiter les idées reçues sur le site internet conçu pour ces élections. Il se réunit donc pour approfondir les idées déposées sur le site pour ensuite, par exemple, inviter un-e intervenant-e pour parler d'un sujet en particulier lors d'une assemblée. Par ailleurs, la personne dont l'idée aura été développée par le groupe de travail, sera invitée à voir le résultat de ce que propose le groupe de travail. Dans un premier temps, le groupe de travail a choisi le thème global sur lequel il allait se pencher. Actuellement, le groupe de travail est en train de travailler sur plusieurs projets ayant le même thème. Tout au long de l'année 2018, le groupe de travail proposera des intervenant-e ou des activités en lien avec son travail.

Camps

La JSV a participé à deux camps durant l'année 2017. Ces camps sont toujours l'occasion de d'approfondir nos connaissances politique grâce à des formations variées en contenus et données par des intervenant-e internes et externes à la JSS. Ces camps permettent aux membres de la JSV de faire des rencontres intercantonales et de tisser des liens qui perdureront. Ces liens sont essentiels pour mener des projets à bien. Comme chaque année à la période de Pâques, un camp regroupant toutes les sections romandes de la JSS a permis qu'elles se retrouvent pour passer quelques jours ensemble. Ce camp a pris place à Vaumarcus, dans le canton de Neuchâtel. La particularité de l'édition de cette année a été l'invitation de deux sections suisse alémanique, la section de Berne et d'Uri. Les sections invitées ont répondu à l'invitation et nous avons partagé de très bons moments. Durant l'été, le camp suisse de la JSS a eu lieu dans le magnifique cadre de Chandolin, dans le canton du Valais. Ce camp a attiré bon nombre de membres et a suscité beaucoup d'intérêt. Les membres de la JSV prennent toujours beaucoup de plaisir à participer à ces camps et sont satisfait-e-s des formations qui y sont données.

Comité directeur
Le Comité directeur de la JSV est composé de 7 membres qui ont chacun-e un poste. Celui-ci s'occupe d'organiser des événements et de proposer du contenu aux membres. 2017 a été l'année de plusieurs départs et de nouvelles arrivées. En effet, Bertil Munk, Romain Pilloud et Benjamin Gaillard ont quitté le Comité directeur et la JSV les remercie chaleureusement pour leur engagement et l'énergie qu'ils ont mis à contribution tout au long des années passées au sein du Comité directeur. Ces départs ont été comblés par l'arrivée au Comité directeur de Clémence Danesi et de William Flores. Par ailleurs, dorénavant le Comité directeur devra respecter la parité entre les femmes et les hommes en son sein lorsqu'il se trouve au complet.

Calendrier 2018
Votations
Le début de l'année 2018 s'annonce intense avec la votation sur la suppression des redevances radio et télévision (No Billag). La JSV a déjà pris position et rejette avec force ce projet et entend s'investir dans la campagne contre No Billag. Des médias forts sont essentiels pour une bonne démocratie et cette initiative souhaite réduire la diversité médiatique suisse, elle qui est déjà en difficulté ces derniers temps.

Une autre votation importante au début de l'année 2018 est celle sur le remboursement des soins dentaires de base. La JSV soutient avec mordant à cette initiative cantonale qui est essentielle à cette époque où les coûts de la santé ne cessent d'augmenter. Si cette initiative était acceptée, ce serait une première en Suisse et cela pourrait insuffler un élan semblable que d'autres cantons.

2018 sera aussi l'année où la JSV commencera à organiser les élections fédérales de 2019. Ces élections seront l'occasion de porter des projets qui tiennent à cœur à la JSV. La place que prend la droite dans la politique suisse est bien trop grande et nous devons nous battre pour proposer des alternatives convaincantes et fortes.

Conférences
Outre les différents projets dans lesquels la JSV va s'impliquer, l'organisation de conférence fait partie des nouveautés que la JSV souhaite mettre en place. Ces conférences revêtiront une différente forme de celle des assemblées habituelles de la JSV. Elles seront organisées occasionnellement et concerneront chacune une thématique. Le but sera d'inviter plusieurs intervenant-e-s pour discuter. Effectivement, le but de ces conférences, c'est qu'elles se passent dans un cadre détendu où puisse s'exprimer et partager ses opinions avec les autres. Ces conférences seront ouvertes à tout le monde et s'annoncent passionnantes !

6. Organes dirigeants et administration du PSV

6.1. Comité directeur

Le Comité directeur s'est réuni lors de 14 séances en 2017.

Changement au comité directeur

Les changements au comité directeur furent les suivants :

- Remplacement de Géraldine Stucki par Yann Rod
- Remplacement de Raphaëlle Javet par Germain Schaffner
- Remplacement de Jean Christophe Schwaab par Géraldine Savary pour la représentation des nationaux

Votations et élections 2017

La stratégie et l'engagement du PSV dans les différentes campagnes de votation et d'élections ont été décidés par le Comité directeur. Les engagements financiers les plus importants furent pour la campagne des cantonales, la LPPPL et pour le projet PV2020

Cantonales 2017

L'ordre du jour des séances des trois premiers mois a été consacré en grande partie au suivi de la campagne électorale. Sur le plan financier, le Comité directeur a approuvé le budget de campagne tel que présenté par la Comelec avec une pré-campagne nettement plus appuyée que lors des dernières campagnes. En effet, elle fut composée d'un 1er tout-ménage sur le bilan du Conseil d'Etat et du Groupe socialiste, puis d'un second présentant l'équipe à élire à l'exécutif ainsi que les propositions sur notre projet, et d'une campagne de publicité dans les trains régionaux.
Sur le fond, les éléments programmatiques avaient été approuvés par le congrès fin 2016. La plate-forme de gouvernement entre PS et Verts a fait l'objet des premières discussions dès le début de l'année. Des négociations entre les directions des deux partis et les candidat-e-s ont rapidement permis de trouver un socle commun pour la campagne au Conseil d'Etat.

LPPPL

Le Comité directeur, en coordination avec la commission logement, a activement travaillé à la campagne relative à la loi sur la préservation et la protection du parc locatif. Ce projet a été combattu férocement par une partie de la droite et par les milieux immobiliers. Grâce à une alliance solide entre le Conseil d'Etat, le PS, les Verts, les centristes et quelques députés de droite, le projet a été accepté par la population et a permis de faire un pas important pour le logement.

RIE 3 fédérale

Le Comité directeur s'est engagé dans la campagne contre la RIE 3 fédérale, le référendum ayant été lancé par le PSS. Le PSV aurait pu se trouver dans une situation délicate puisqu'il avait défendu la RIE 3 cantonale. Mais le message du PSV fut clair : la RIE 3 fédérale est un passage en force de la droite alors que la RIE 3 cantonale était le fruit équilibré d'un compromis. La population suisse a rejeté cette réforme alors que les Vaudois-es l'ont soutenu d'une petite majorité. Ce résultat démontre que le travail qui consiste à trouver des compromis est la voie à suivre pour améliorer les quotidiens des personnes que le parti défend. Ce rejet de la RIE 3 fédérale pousse le Conseil fédéral à présenter un nouveau projet, et comme annoncé durant la campagne, ne remet pas en cause le vote vaudois de 2016.

PV 2020

Le Comité directeur a pris acte de la volonté du PSS de faire un vote général des membres pour fixer la position du parti suisse quant à cet objet de votation. Le Comité directeur a dans un premier temps averti que le timing proposé par le PSS était trop court : d'une part, le PSV était pleinement concentré sur la campagne pour les cantonales, d'autre part, les délais ne permettaient pas de faire une information suffisante et des débats sur cette question centrale. Le PSS n'a malheureusement pas écouté le PSV et a fait son vote général des membres. Dans le canton de Vaud, les membres du PSV ont accepté à une très large majorité de soutenir ce projet (72,9% de oui).

Néanmoins, la campagne de votation fut difficile, puisque la droite d'une part et l'extrême gauche de l'autre refusaient le projet. En outre, malgré le vote général des membres, des militant-e-s du PSV étaient sceptiques quant à l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes et la baisse du taux de conversion. Au final ce projet fut rejeté aussi bien au niveau vaudois que fédéral.

Dossiers thématiques
Diverses thématiques politiques ont traversé l'année 2017. La santé a pris une part importante des discussions au CD, notamment concernant les projets d'initiatives fédérales sur les caisses cantonales de compensation et contre les lobbys des assureurs maladie. Le PSV a accepté de se joindre aux lancements de ces textes aux côtés de représentants d'associations et de la société civile.
Les soins dentaires furent également en discussion à de nombreuses reprises pour adapter la stratégie aux nombreux virevoltements de la droite sur ce sujet. Enfin, le CD a accueilli le camarade Cédric Bussy pour nous présenter l'initiative sur les soins infirmiers et Isabel Jerbia a présenté l'initiative sur le don d'organe. Le PSV a accepté de soutenir ces deux initiatives et, par rapport à au don d'organes, le PSV a accepté le dépôt d'une résolution des PS romands à l'AD du PSS pour un soutien.
Comme l'an dernier, les questions liées à la migration ont régulièrement été abordées au CD, ainsi que le thème de la mendicité, puisque le référendum, lancé par un mouvement peu structuré, a échoué, mais qu'un recours au TF a été déposé.
Enfin, des débats ont eu lieu sur le positionnement du parti quant à l'organisation des JO2026 à Sion, puisque le PSV a rapidement dû donner son avis. Le CD a opté pour la nécessité de réussir, dans un premier temps, les JOJ avant d'envisager un autre projet.
Les membres du comité directeur ont également pris positions sur de nombreuses consultations cantonales et fédérales, comme celle sur la LATC, sur la 4e adaptation du Plan directeur cantonal, sur la loi sur l'égalité entre les hommes et les femmes ou encore sur la lutte contre la violence domestique.

Dossiers internes
Le Comité directeur a créé une commission 60+, regroupant les membres de plus de 60 ans qui le désirent. Cette commission est présidée par Eric Voruz et Francine Jeanprêtre.
Le CD a également mandaté un groupe de travail pour une révision statutaire. Ce groupe de travail, composé de Lyonel Kaufmann, Aleksandra Favrod, Raphaëlle Javet, Jessica Jaccoud et Gaétan Nanchen a repris les statuts article par article pour proposer des modifications aux quelques soucis repérés depuis quelques années. Ces modifications ont ensuite été validées par le CD pour un envoi aux sections en vue du congrès de janvier 2018.
Le CD a également débloqué un montant financier pour la création d'un nouveau site web qui sera mis en ligne début 2018.

Secrétariat du parti
A la suite du départ de Lena Pellegri, le Comité directeur a décidé d'engager Joëlle Cosendey en tant qu'administratrice à 100%. Mme Cosendey a débuté son activité le 4 septembre 2017.

6.2. Comités cantonaux
Il y a eu un comité cantonal en 2017.

Mardi 21 novembre 2017 – 20h
Ordre du jour
1. Mots de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour et du règlement
3. Informations et communications
4. Présentation du programme de législature du Conseil d'Etat
5. Divers
6. Clôture

6.3. Congrès
Congrès extraordinaires
Il y a eu 2 Congrès extraordinaires en 2017.

Congrès extraordinaire - Montreux
Samedi 14 janvier 2017 – 14h
Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
2. Mots de bienvenue des autorités de Montreux
3. Mots de bienvenue de la section de Montreux
4. Élection des scrutatrices et scrutateurs
5. Informations et communications
6. Cantonales 2017
   a. Discours de Stéphane Montangero, président du PSV
   b. Election de Nuria Gorrite et de Pierre-Yves Maillard, conseillers d'Etat sortants
   c. Election de la 3e candidate au Conseil d'Etat
7. Résolutions
8. Divers
9. Clôture

Congrès extraordinaire - Lausanne
Lundi 1er mai 2017 – 20h
Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
2. Mots de bienvenue
3. Élection des scrutatrices et scrutateurs
4. Informations et communications
5. Elections fédérales : bilan du 1er tour et stratégie pour le 2ème tour du Conseil d'Etat
6. Résolutions, divers, réponses aux questions des sections
7. Clôture

Congrès ordinaire
Il y a eu un congrès ordinaire en 2017.
Congrès ordinaire 2017
Samedi 17 juin 2017 - Orbe
Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
2. Mot de bienvenue des autorités
   Henri Germond, syndic
3. Mot de bienvenue du président de la section
   Didier Zumbach, président de section
4. Election des scrutatrices et scrutateurs
5. Informations et communications
6. Rapport/discours de Stéphane Montangero, président du PSV
7. Rapport de gestion 2016
   7.1. Du Comité directeur
   7.2. Du Groupe socialiste du Grand Conseil
   7.3. Du Groupe des socialistes élu-e-s aux Chambres fédérales
   7.4. Des délégué-e-s du PSV dans les organes du PSS
   7.5. De la Jeunesse socialiste vaudoise
   7.6. Comptes 2016 du PSV
   7.7. Rapport des vérificateurs-trices des comptes
8. Interventions des Conseillers d'Etat
9. Remerciements à Anne-Catherine Lyon
10. Votations fédérales du 24 septembre 2017
    10.1 Recommandation de vote concernant l'arrêté fédéral sur la sécurité alimentaire
    10.2 Rappel du vote général des membres relatif au projet PV2020
11. Elections statutaires : élection des vérificatrices et vérificateurs des comptes
12. Résolutions
13. Réponses aux questions des sections
14. Divers
15. Clôture

7. Commissions permanentes

7.1. Administration de la justice (CAJU)

Président : Alex Dépraz

Pendant l'année 2017, la CAJU a étudié divers avant-projets de lois et a proposé au Comité directeur des prises de positions lors des consultations suivantes :

- Modification de la loi fédérale sur le droit international privé (Arbitrage international)
- Initiative parlementaire Reynard « Lutter contre les discriminations basées sur l'orientation sexuelle » (modification du Code pénal).
- Révision de la loi fédérale sur l'expropriation.

La CAJU a également émis diverses propositions au Comité directeur dans le cadre de l'élaboration du programme pour les élections cantonales de mars 2017.

7.2. Sous-commission de la CAJU (sCAJU)

Président : Alex Dépraz

Je rappelle que, conformément à nos statuts et règlements internes, la sCAJU, composée des juges ordinaires cantonaux et des juges ordinaires fédéraux et de six autres membres désignés par le Comité directeur, a pour mission d'établir à l'attention de ce dernier un préavis relatif aux candidats socialistes aux élections judiciaires, en prenant en compte leurs compétences professionnelles et personnelles.

Elections au Tribunal cantonal

Le mandat électoral des juges cantonaux prenant fin six mois après celui des autres autorités cantonales – soit le 31 décembre 2017 – le Grand Conseil entrant en charge a procédé au renouvellement du Tribunal cantonal lors du deuxième semestre de l'année 2017. Les 11 juges ordinaires du PSV qui se représentaient pour un nouveau mandat de cinq ans ont toutes et tous été élu-e-s par le Grand Conseil.

Notre camarade Robert Zimmermann ainsi qu'un juge PLR ayant renoncé à se représenter à la fin de la législature judiciaire, deux postes de juges ordinaires ont été mis au concours. Dans ce cadre, la sCAJU a auditionné trois candidat-e-s et a préavisé favorablement la candidature d'Anne Cherpillod, laquelle a également été soutenue par le Comité directeur.

Si Anne a obtenu un préavis positif de la Commission de présentation sur sa candidature, le Grand Conseil n'a malheureusement pas suivi le préavis de sa commission et a élu un candidat PLR et un candidat UDC. Le PSV a ainsi perdu un siège à 100% et se trouve légèrement sous-représenté au niveau du Tribunal cantonal si l'on prend en compte les taux d'activité des juges ordinaires. Il s'agit d'un résultat politique et les qualités personnelles de notre candidate ne sont pas en cause. Compte tenu des résultats des élections cantonales de mars 2017, notre siège était menacé, mais cet échec nous rappelle si besoin qu'en tant que minoritaires, nous ne pouvons gagner une élection majoritaire sans s'assurer d'appuis dans les partis de droite.

Election au Tribunal administratif fédéral

Notre camarade Pascal Mollard, actuellement juge à 60% au Tribunal administratif fédéral de St. Gall, ayant fait valoir son droit à la retraire, un poste a été mis au concours pour le 1er janvier 2019. Dans cette perspective, la sCAJU a auditionné un candidat et a préavisé favorablement sa candidature, laquelle a également été soutenue par le Comité directeur. Le processus de candidature est actuellement en cours devant les Chambres fédérales, lesquelles devraient procéder à l'élection lors de leur session du printemps 2018.

7.3. Agricole

Président : Rudolf Strasser, ensuite Loïc Haldimann

La commission ne s'est pas réunie en 2017.

7.4. Aménagement du Territoire, Transports et Institutions (CATTI)

Président : Pierre-Yves Delcourt

La commission s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2017, soit le 1er mars, le 28 juin, le 27 septembre et le 27 novembre.

L'actualité législative dans le domaine de l'aménagement du territoire a occupé une bonne partie des séances. La CATTI a suivi les travaux parlementaires sur la révision de la LATC, sur la quatrième adaptation du Plan directeur cantonal ainsi que sur la deuxième étape de la révision de la LAT. Elle a regretté sur le dernier point que la consultation publique soit organisée au cours de l'été. Ce calendrier n'a pas permis à la commission de proposer une prise de position pour le PSV.

Il a été décidé d'organiser un nouveau cycle de formation en aménagement du territoire auprès des élus PSV dès que les deux objets soumis au parlement vaudois auront été adoptés et mis en vigueur (1er semestre 2018).

La disparition des services de proximité et des petits commerces dans les quartiers de ville, les bourgs et les villages est un sujet d'une actualité renouvelée avec en particulier la décision de fermer plusieurs bureaux de poste dans le canton. La CATTI a mis sur pied un observatoire sur la question. L'objectif est de rédiger un rapport de synthèse en 2018 en mettant l'accent sur les leviers et les bonnes pratiques pour maintenir des services de proximité.

La mobilité reste toujours un sujet sensible. Toutefois, la commission n'a pas eu l'opportunité de développer des actions sur ce sujet au cours de l'année.

La démocratie et les démarches participatives deviennent de plus en plus un sujet d'actualité. La CATTI a organisé un cycle de formation sur ce thème. Deux séances ont eu lieu à Lausanne et à Yverdon auxquelles ont participé près de 25 élus locaux. Il est question de poursuivre le cycle en 2018.

7.5. Culture

Présidente : Sarah Neumann

Membres réguliers de la commission* :

Claire Attinger, Vincent Brayer, Philippe Clivaz, Denis Corboz, Gérard Dyens, Fabienne Freymond Cantone, Yvette Jaggi, Emilie Jendly, Astrid Lavanderos, Anne-Catherine Lyon, Philippe Mivelaz, Mariela Muri, Josette Quartenoud, Philippe Randin, Natacha Ribeaud Eddahbi, Myriam Romano Malagrifa, Darren Roshier, Jean-Jacques Schilt, Gianni Schneider, Elisabeth Wermelinger.

Fréquence des réunions et thèmes abordés

La commission s'est réunie une fois, le 28 mars 2017. Elle a abordé le développement du projet Plateforme 10, suite à l'étude de l'EMPD par le Grand Conseil, ainsi que la problématique de la Maison Ramuz à Pully.

La séance du 12 septembre 2017 a été annulée.

*La liste des membres réguliers de la commission inclut les personnes présentes au moins à une des séances de l'année 2017 ou formellement excusées. Elle ne correspond donc pas à la liste des destinataires du groupe.

7.6. Egalité (ComEg)

Présidente: Danielle Pasche

Le rapport de la commission égalité n'a pas été transmis dans les délais.

7.7. Energie et Environnement (CEE)

Président : Alexandre Rydlo, puis Fred Tschuy

Rétrospectives

L'année 2017 ayant été une année électorale cantonale qui a monopolisé les ressources énergétiques de ses membres au premier semestre, la CEE ne s'est malheureusement pas réunie au premier semestre.
Au second semestre, Alexandre Rydlo, Président de la commission depuis 2007, a demandé à être relevé de sa fonction de Président de commission, et a opéré la transition avec le futur Président de la commission, Fred Tschuy. Celui-ci lui a succédé en qualité de Président ad intérim au 01.11.2017, avant d'être confirmé dans sa nouvelle fonction en 2018.

Perspectives
La CEE se réunira au moins 2 fois en 2018 et continuera en particulier son rôle de conseillère technique ponctuelle pour les objets relevant des domaines de sa compétence. Elle continuera aussi d'apporter sa contribution aux travaux d'autres commissions qui touchent de manière directe ou indirecte à l'environnement et aux questions énergétiques.

7.8. Enseignement, Education et Formation

Président : Denis Corboz, puis Yassin Nour

Avec les élections cantonales en printemps 2017 et l'installation de Cesla Amarelle dans ses nouvelles fonctions, ainsi que le changement de présidence de la commission, cette dernière n'a pas eu l'occasion de se réunir en 2017. Avec ses différents changements, nous avons souhaité que la commission soit plus proactive et se réunisse aussi dans le but de faire des retours du terrain et du parti en prévision de l'élaboration de projets de loi et de réformes. C'est la raison pour laquelle à partir de 2018 nous ne nous réunissons plus uniquement pour débattre d'un projet déjà en préparation ou préparé, mais aussi en amont, sur des questions centrales qui seront des étapes importantes de la législature.

7.9. Economie, Finances et Fiscalité (COEFF)

Président : Charlotte Gabriel

L'année 2017 a été une année très calme pour la Commission économie finance et fiscalité. La commission a répondu a deux consultations; l une fédérale; sur la modification de l'ordonnance sur les liquidités; et l'autre cantonale. Pour cette dernière; il s'agissait de la modification de la loi sur l'exercice des activités économiques; qui concerne les conducteurs de taxis et les chauffeurs de la compagnie Uber.

7.10. Formation (ComForm)

Coordinateur : Chiara Storari

La commission a organisé le classique séminaire d'été qui s'est tenu samedi 26 août à Rolle autour du thème : « intelligence artificielle, automatisation, uberisation: quel avenir pour le travail salarié ? ». L'objectif était de discuter des changements économiques liés aux nouvelles technologies, pour mieux anticiper les défis qui se présentent au travail salarié, ainsi qu'au fonctionnement de la Démocratie et au rôle de l'Etat. La matinée a été organisée en deux parties: une première partie informative axée sur des éléments de réflexion et sur l'état de la question et une deuxième partie avec une table ronde centrée sur les réponses politiques possibles et souhaitables. Les intervenant-e-s de la première partie ont été : Geneviève Bouché (futurologue), Samuel Bendahan (conseiller national) et Raphaël Rollier (en charge de l'implantation des nouvelles technologies chez Swisscom). Jean Christophe Schwaab (conseiller national) et Joëlle Racine (secrétaire politique chez Unia en charge de la formation professionnelle) ont participé à la table ronde.

7.11. Migration (ComMi)

Présidence : Willy Grun

Résumé
La Commission Migration et Intégration s'est réunie 5 fois dans l'année 2017, en plus d'une séance de travail sur la nouvelle loi de droit de cité vaudois.
Les sujets abordés se sont notamment portés sur le soutien des élections cantonales (et les candidatures de nos camarades d'origine étrangère), la nouvelle loi 2018 sur la naturalisation (et la campagne pour la naturalisation), ainsi que la question de la régularisation des sans-papiers (suite au projet Papyrus dans le canton de Genève).

La coopération étroite avec le PS Migrant.e.s a redonné de l'actualité au sujet de notre future coopération.

5 séances
18 janvier (avec le PSM)
Naturalisation facilitée (votation du 12 février)
Elections cantonales (du 30 avril)
PS Migrant-e-s

23 mars (avec le PSM)
mouvement de soutien aux sans-papiers
Elections cantonales
Campagne de naturalisation
Renvois et exception vaudoise

18 avril
Consultation cantonale: avant-projet de loi et sur le droit de cité vaudois

10 octobre
régularisation des non-papiers
actualités du Grand Conseil
Initiative de l'UDC contre la binationalité
Egalité sur le marché du travail
Droit de vote cantonal
Situation ComMig/PS-M

28 novembre
séance publique d'information sur la naturalisation
suivi par séance interne ComMig/PSM sur le sujet de la future organisation.

7.12. Santé

Présidence : Patrizia Clivaz Luchez (jusqu'au 31 mai), Sylvie Krattinger (ad. Intérim), Camille–Angelo Aglione (dès le 24 octobre). Vice–présidence : Sylvie Krattinger

Membres
32 (+8 par rapport à 2016)
Députées de la nouvelle législature : Brigitte Crottaz, Sonya Butera, Pauline Tafelmacher
Conseillère nationale : Rebecca Ruiz

Séances
16 février: présentation avant–projet Loi sur les Régions de santé par la Dr Monod et M. Ghelfi suivie d'une réponse à la consultation par la commission (1er mars). Séance commune avec la COMSOC.
31 mai : priorisation des actions de la commission sur la base du programme de législature
13 septembre : Préparation de la séance avec les députés
25 octobre : Discussion et échange et proposition de thématiques aux députés

Réalisations
Courrier au comité directeur relatif à la participation des commissions à l'élaboration du programme de législature
Mise à jour du guide de survie face aux primes d'assurance maladie pour 2018

Séances 2018 (18H30–20H)
Mercredi 31 janvier : « Pistes et projets pour réaliser des économies dans le domaine de la santé »
Mercredi 25 avril
Mercredi 27 juin
Mercredi 26 septembre
Mercredi 28 novembre

7.13. Sociale (ComSoc)

Présidente : Amélie Cherbuin

Durant l'année 2017, la Comsoc a été mise en mode ralenti, du fait de l'année électorale. Elle ne s'est réunie que deux fois, soit le 24 février et le 28 novembre.
En février, la Commission sociale s'est réunie conjointement avec la Commission sécurité publique pour répondre à une consultation sur le projet de loi modifiant la loi du 30 mars 2004 sur la prostitution et les modifications légales qui en découlent. Ce projet, soutenu par les deux commissions, accueille positivement cette adaptation de la politique vaudoise en matière de prostitution en acceptant de passer d'un mode d'annonce facultatif et optionnelle à une annonce obligatoire auprès d'une autorité compétente.

Quelques amendements ont pu être proposés, notamment pour renforcer la protection d'un(e) travailleur(se) du sexe non ressortissant(e) d'un pays de l'Union européenne qui aura des difficultés à obtenir une autorisation de séjour, et qui, de fait, ne bénéficiera pas de la protection qui en est associée. Nous avons également proposé de préciser que l'octroi d'une autorisation d'exploiter un salon ne se fasse que dans des locaux à bail commerciaux, afin d'éviter certaine forme de proxénétisme.
En novembre, nous avons débattu sur le programme de législature du Conseil d'Etat, plus particulièrement sur le thème des mesures sociales proposées.

Une des mesures vise à déployer systématiquement des unités réunissant les Offices régionaux de placement (ORP) et les Centre sociaux régionaux (CSR) et leur modèle de prise en charge globale. Cet action est saluée par la commission qui confirme le besoin de collaboration de ces deux services, et appelle de ses vœux que cette mesure permette de diminuer l'effet ping-pong entre les deux services. Pour les personnes au bénéfice du Revenu d'insertion (RI), l'accès aux mesures professionnelles sera mieux préservé et en parallèle, un regard préventif sera porté sur les difficultés sociales des personnes encore au bénéfice d'indemnités.

Une autre mesure vise à simplifier et réorganiser l'aide sociale vaudoise, notamment à l'attention des bénéficiaires durablement exclus du marché du travail pour des raisons par exemple de maladie ou de handicap. La Commission sociale salue la volonté de simplifier l'accès aux prestations, mais rend attentif au fait qu'il ne faudrait pas que cette simplification rendent les mesures de soutien apportée par un assistant social encore moins accessibles

En complément de ces thèmes, nous débattons à chaque séance des sujets de politiques sociales qui sont en attente de traitement au Grand Conseil.

Nous avons notamment pris connaissance de la réponse datée du 8 décembre 2015 du Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO) au postulat 13.3361 de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national intitulé « Mise en œuvre de la Loi sur l'Assurance-Chômage (LACI) par les cantons". Ce rapport a conduit à une discussion sur l'Insertion socio-professionnelle, et notamment au travers de la collaboration entre les Offices régionaux de placement (ORP) et les Centre sociaux régionaux (CSR).

Il a notamment été question de l'accessibilité au catalogue de prestations. Ce catalogue n'est pas en ligne. Les assistants sociaux ont accès aux mesures d'insertion sociale (MIS) mais pas aux mesures d'insertion professionnelle (MIP). Pourtant, pour pourvoir construire un projet, marche après marche, il faudrait pouvoir avoir une visibilité sur l'objectif qui pourrait être envisagé à la suite.
Nous avons également abordé la question des pratiques innovantes dans le domaine de la pauvreté. Dans le cadre du programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté (2014-2018) dont le thème était « innover dans la lutte contre la pauvreté », nous avons pu appréhender une dizaine de projets qui ont vu le jour principalement dans le domaine de la formation et de l'insertion professionnelle dans divers cantons.
Enfin, nous avons discuté de la problématique des personnes âgées toxicodépendantes et des défis que cela représentera pour les établissements médico-sociaux (EMS) dans les années à venir.

En complément de ces thèmes, nous débattons à chaque séance des sujets de politiques sociales qui sont en attente de traitement au Grand Conseil.

7.14. Solidarité internationale (ComSol)

Présidente : Raphaëlle Javet

La Commission de solidarité internationale d'est réunie une fois en 2017 en date du 20 mars. Cette séance a été l'occasion pour les membres de rencontrer le président de la Commission Migration, de connaître les activités de celle-ci et d'opérer un rapprochement entre les deux commissions aux thématiques souvent proches. Cette séance a en outre donné lieu à des discussions concernant l' « Appel d'elles », pétition de femmes suisses solidaires des femmes migrantes. Il a été en outre question de l'organisation d'une soirée de table-ronde sur le sujet du commerce de produits exotiques (question des labels, de la dimension écologique et sociale – bonne ou mauvaise ? – des achats en Suisse de produits du Sud).

La Commission s'est réjouie, en fin d'année 2017, de voir le programme de législature 2017-2022 du Conseil d'Etat s'inscrire explicitement dans les objectifs de l'Agenda 2030 (texte signé par la Suisse et 192 autres pays portant des objectifs visant à éliminer la pauvreté, réduire les inégalités, préserver le climat et les ressources naturelles).
La présidente profite de ce rapport annuel pour inviter tous les camarades que les questions internationales interpellent et intéressés à en apprendre davantage sur les travaux de la Commission de solidarité internationale à la contacter.

7.15. Sécurité publique

Président : Jean Tschopp

Membres réguliers de la commission :
Elie Bugnon, Amélie Cherbuin, Alexandre Démétriadès, Adrien Fontanellaz, Isabelle Freymond, Lyonel Kaufmann, Rebecca Ruiz, Roger Saugy, Muriel Thalmann, Jean Tschopp, Eric Voruz, Eric Züger et Pierre Zwahlen.

En 2017, la Commission de sécurité publique (ci-après : la Commission) s'est réunie à deux reprises uniquement. Cette situation s'explique notamment par les élections cantonales ayant beaucoup occupé les membres de la commission au premier semestre (bien que cela ne soit pas une excuse). En 2018, comme pour 2016, la Commission reviendra à un rythme de séances plus soutenu en se penchant notamment sur la justice restaurative (médiation pénale) et les moyens de la développer dans l'intérêt des victimes.

I. Loi sur la prostitution (LPros)

Consultée sur la révision de loi cantonale sur la prostitution, la Commission a travaillé sur cet objet en partenariat avec la Commission sociale du PSV. La Commission a salué les orientations principales de l'avant-projet de loi en consultation visant à passer d'un système d'annonce facultative et optionnelle des travailleuses du sexe à un système d'annonce obligatoire auprès de l'autorité compétente. L'expérience des cantons ayant déjà opéré ce changement démontre que les avantages sont plus nombreux que les inconvénients. Ces obligations d'annonce permettront de renforcer les mesures de prévention et de protection sanitaires et sociales, à tout le moins auprès des ressortissant.e.s de l'Union européenne.

La Commission a demandé d'ajouter la lutte contre la traite d'êtres humains à des fins d'exploitations sexuelles dans les buts de la loi. Le nombre de victimes de traites d'êtres humaines particulièrement élevé détectées par l'association Astrée dès son démarrage en 2014 fait état de l'ampleur du phénomène. La Commission a aussi voulu intégrer les escort indépendantes dans le champ d'application de la loi, pour prendre la mesure de ce phénomène et y apporter des réponses adaptées. Enfin, pour combattre plus efficacement le proxénétisme et l'usure d'intermédiaires plaçant les travailleuses du sexe dans une situation de dépendance, la Commission a demandé que le produit des sous-locations n'excède pas les 20% du loyer initial.

Le Comité directeur a repris à son compte l'ensemble des demandes de la Commission de sécurité publique et de la Commission sociale dans la réponse à la consultation au Conseil d'Etat.

II. Amendes d'ordre

Consultée également au sujet de l'avant-projet de révision d'Ordonnance sur les amendes d'ordre (OAO), la Commission s'est félicitée des principaux changements introduits amenant plus de transparence et de lisibilité dans le montant des amendes. Le transfert de compétence des Corps de police à l'Administration fédérale des douanes pour sanctionner des violations des règles de la circulation routière au moment de ses contrôles évitera de la bureaucratie.

La Commission a toutefois dénoncé la faiblesse des montants prévus pour les infractions à la loi sur les armes. Le transport d'armes à feu non séparées des munitions ou l'introduction d'armes sur le territoire suisse sans annonce ni déclaration sont ainsi sanctionnés de CHF 200-. Au vu des risques encourus pour la sécurité publique et pour tout un chacun, ces sanctions n'ont que très peu d'effet dissuasif et doivent être sensiblement renforcées.

Le Comité directeur a adressé la réponse de la Commission au Conseil fédéral sans modification.

7.16. Logement (ComLog)

Présidente : Jessica Jaccoud

La commission ne s'est pas réunie en 2017.

7.17. Commission 60+

Co-président-e-s: Francine Jeanprêtre et Eric Voruz

Il faut le dire, notre Commission PSV 60+ a été officiellement créée en 2017, donc commission la plus....jeune !! Cependant nos activités ont commencé en 2016 déjà pour officialiser ce qui existe déjà tant au niveau du PSS que dans certaines sections cantonales.

Ceci dit, nos objectifs ont été fixés en août 2016 sous la houlette de notre camarade Olga Baranova, coordinatrice des activités PS60+ au PSS. Disons aussi qu'un représentant de la JSV était même présent pour le lancement de PSV 60+.
Pour cette raison, nous vous indiquons nos activités depuis août 2016, à savoir 3 rencontres pour le lancement PSV 60+, un débat sur la votation de l'initiative AVS+ (sans compter notre participation à la manif du 10 septembre 2016 à Berne), en novembre 2016, nous avons également invité le camarade Aldo Ferrari, vice-président central de Unia, pour nous informer du projet Prévoyance 2020 qui venait d'être déposé aux Chambres fédérales.

En 2017, la Commission s'est réunie cinq fois pour traiter des thèmes de la RIE3 vaudoise (avec les camarades Samuel Bendahan le 24 janvier) ; le 28 mars (élections cantonales) ; le 27 juin avec Stéphane Rossini, ancien président du conseil national et spécialiste en assurances sociales. La camarade Ginette Duvoisin, vice-présidente PSV était également présente pour nous apporter le salut de la présidence et nous donner des précisions quant à la création officielle de la Commission PSV 60+. Le 6 septembre la camarade Petout, porte-parole de la JSV, est venue nous expliquer la position des JS contre PV2020 (PSV/PSS pour). Enfin, le 29 novembre le camarade Jean-Pierre Prodolliet, membre du groupe de travail PSS 60+ sur les questions du logement nous a exposé le travail et les buts de ce groupe de travail.

A plusieurs reprises, notre camarade Francine Jeanprêtre, membre de droit au CD PSS 60+ s'est rendue à Berne. Cependant, c'est notre camarade Laurée Salamin qui nous représente au CD PSS+. Elle a été confirmée dans cette fonction par le CD PSV.

Enfin, le 29 août les soussignés ont été invités à se présenter devant le CD en vue de la création officielle de la commission PSV 60+, création acceptée par le CD.

7.18. Commission électorale

Organisation
La COMELEC cantonale était composée de représentant-e-s de la présidence, du comité directeur, des conseillers d'Etat et de leurs collaborateurs politiques pour faciliter la communication.
Coordonnée par le SG du PSV, elle s'est réunie à un rythme de toutes les 2 semaines en période de pré-campagne puis plus sporadiquement pendant la campagne en fonctionnant avant pour par courrier électronique pour la validation du matériel et des actions de campagne.

Collaboration externe
Pour le graphisme, la collaboration avec l'agence Emphase a été poursuivie pour les supports papiers. Pour les photos, la COMELEC a poursuivi le travail avec le photographe Jérémy Bierer, qui avait déjà accompagné les campagnes précédentes.

Stratégie
Le PSV a maintenu la stratégie gagnante de 2012 avec une liste PS-Verts dès le premier tour du Conseil d'Etat. Anne-Catherine Lyon ne se représentant pas, le PSV a eu une élection interne pour désigner le/la candidate pour accompagner le ticket formé de Pierre-Yves Maillard, de Nuria Gorrite et de Béatrice Métraux (les Verts). Lors du congrès de Clarens (plus de 500 camarades présents), Cesla Amarelle a été choisie pour être la 4e personne de ce ticket.
Pour le Grand Conseil, une stratégie large d'apparentement entre toutes les forces de gauche a été plébiscitée.

Programme
Le programme de législature a été défini lors du congrès d'Aigle de 2016. La volonté était d'avoir un programme restreint, fait de mesures concrètes. Pour la campagne, la COMELEC a décidé de mettre ce programme en valeur en lui dédiant un site web spécifique où chaque visiteur pouvait, à la suite d'un test, savoir quelles étaient ses 5 mesures phares.
Pour les supports papier, la COMELEC a choisi de garder 13 thèmes phares de notre société (logement, santé, solidarité et égalité, famille et société, sécurité et justice, mobilité, emploi, service public, économie et innovation, environnement et énergie, formation et recherche, culture et sport, agriculture et alimentation) et pour chaque thème a mis en avant 1 à 2 mesures concrètes.

Plate-forme PS-Verts
Sur la base des synergies importantes entre le programme du PS et des Verts, une plate-forme électorale gouvernementale a été rédigée dans le début de l'année 2017 par les directions de partis et les candidat-e-s au Conseil d'Etat.

Supports de campagne
Affiches
La COMELEC a décidé de ne pas faire d'affiches thématiques, mais de privilégier un slogan « des actes, pas de blabla ». Ce slogan était là pour rappeler tout le travail effectué par la majorité de gauche au Conseil d'Etat lors de la législature 2012-2017. Pour les affiches de candidat-e-s, le PSV a développé des affiches individuelles F4 et A3, des affiches F4 et A3 avec le trio de candidat-e-s. Une déclinaison en F12 du quatuor a été élaborée.
Ces affiches ont également été imprimées en polypropylène pour le bord des routes.

Tracts
Les tracts suivants ont été produits pour la diffusion de manière militante ou dans les boites-aux-lettres :

- Un tract de précampagne A5 recto/verso
- Un tout-ménage de précampagne, format journal, axé sur le bilan du Conseil d'Etat et distribué début mars
- Un tout-ménage de campagne, format A5 6 pages, distribué fin mars
- Des tracts thématiques (santé/mobilité/formation)
- Un tract de fin de campagne pour la dernière semaine avant le vote.

En outre, dans chaque région, un tract régional a été imprimé et distribué.

Campagne virtuelle
Un site web spécifique pour la campagne a été réalisé par l'agence Platebande afin de mettre en valeur le programme de législature.
Le PSV a également produit des très courtes vidéos qui furent diffusées en période de pré-campagne dans les trains régionaux.
Le PSV fut en outre très présents sur les réseaux sociaux par des infographies et autres publications.

Evénements
En dehors des traditionnels Congrès, des soirées publiques sur les enjeux cantonaux ont été organisées dans tous les districts, le plus souvent en présence des candidat-e-s PS.

Campagne de terrain
Le PSV a encouragé la tenue de stands dans toutes les régions, l'incitation venant aussi de la présence de nos candidat-e-s au Conseil d'Etat dont la disponibilité est à saluer. Le PS a également marqué de sa présence les manifestations publiques organisées dans toutes les régions du canton. Grâce à son stand mobile et son bus, le secrétariat du PSV a pu maintenir une présence non seulement sur les marchés de week-ends mais aussi en semaine à l'aide de militant-e-s locaux.

Campagnes régionales
Afin d'appuyer les régions durant les cantonales, le PSV a produit, par l'intermédiaire de l'agence emphase des dépliant-e-s de présentation des listes au Grand Conseil, incluant de brèves mentions des candidat-e-s au Conseil d'Etat. L'envoi en tout-ménage a été coordonné entre les régions et le PSV.

Bilan
Le bilan des élections cantonales est mitigé pour le Parti socialiste vaudois. Au niveau du Conseil d'Etat, le succès est historique. Le ticket PS-Verts a permis de garder la majorité. Au premier tour, Pierre-Yves Maillard et Nuria Gorrite furent élu-e-s avec les 3 PLR. Cesla Amarelle et Béatrice Métraux furent élues dans un deuxième tour où l'agressivité de la droite, principalement des Verts libéraux, a montré les prémices d'une législature plus difficile pour les tenants des compromis. Au 2e tour, la droite a d'ailleurs tenté une alliance contre-nature, puisque Isabelle Chevalley s'est présentée aux côtés de Jacques Nicolet pour tenter de ravir les 2 derniers sièges restants. La population n'a toutefois pas été dupe et a plébiscité la majorité de gauche et la poursuite de la culture du « compromis dynamique ».

Au Grand Conseil, le bilan pour le PS est moins bon puisque le PS perd 4 sièges (Lausanne-ville, Ouest lausannois, Riviera-Vevey et Riviera-Pays-d'Enhaut). Les résultats détaillés démontrent une perte de suffrage pour le PS depuis 2012 dans tous les arrondissements (hormis la Vallée). Néanmoins, par rapport aux fédérales de 2015, le PS est en progression partout. On rappellera que dans les trois cantons qui avaient présenté un-e candidat-e au Conseil fédéral en 2011 (VD, VS et FR), tous ont connu un pic sur 2011-2012, puis un recul.
Il faut noter que le PS perd 3 de ces sièges au profit des alliés de la gauche (2 aux Verts et 1 à Ensemble à Gauche). Le rapport de force au Parlement reste difficile avec le PLR et l'UDC qui ont quasi à eux seuls la majorité, les verts libéraux jouant le rôle de pivot.

Enfin, un bilan global du cycle électoral, avec notamment les diverses mesures qui méritent d'être appliquées pour les prochaines échéances a été tiré, suite à un processus de consultation large.

Finances
La campagne a coûté approximativement 100'000 francs pour la pré-campagne, 250'000 francs pour le 1er tour, ceci n'incluant pas les dépenses des régionales pour les campagnes de district pour le Grand Conseil et 120'000 pour le second tour, y compris la part financée par les Verts. L'ensemble de la campagne a été financé par les cotisations des membres et les contributions des élu-e-s.

8. Conférence des municipaux-ales et syndics-ques socialistes (MunSoc)

Coprésidence: Jean-François Clément, Claire Glauser

Deux séances ont été tenues en 2017 avec une participation oscillant entre 10 et 15 personnes.

La fréquentation n'est jamais très élevée. Les personnes présentes sont par contre motivées, engagées et très participatives. Un noyau dur continue à considérer que ces rencontres constituent une priorité forte dans leur agenda. Plusieurs membres de ce groupe ont exprimé à maintes reprises l'importance des informations qu'ils ont pu recevoir au sein de cette commission, surtout des municipaux et municipales en situation de minorité dans leur exécutif ou confrontés à des syndics autoritaires.

22 MARS – LAUSANNE
Thème central : Politique en matière de valorisation de biens immobiliers
Avec Laurent Guidetti.

29 NOVEMBRE – LAUSANNE
Thème central : LAT et possibilité de construction pour les communes
Avec Pierre Imhof, chef de service du SdT ; Valérie Schwaar, députée ; Magali Zürcher, urbaniste et architecte.

II. Portrait 2017

9. Membres et mandataires

9.1. Membres et sympathisant-e-s

Au 31 décembre 2017, le fichier du PSV compte 2124 membres et 1146 sympathisant-e-s, contre 2095 membres et 1156 sympathisant-e-s en 2016.

9.1. Sections

A fin décembre 2017, le PSV comptait officiellement 46 sections locales.

Section	Président-e	Section	Président-e
AIGLE	Claudio MARIANO	LE MONT	Olivier MAGGIONI
AUBONNE	Catherine ALLEN-BEGUIN	LEYSIN	Serge PFISTER
AVENCHES	Géraldine STUCKI	LUCENS	Sylvain SCHUPBACH
BEX	Alberto CHERUBINI	LUTRY	Alain AMY
BOURG-EN-LAVAUX	Rachèle FERET	MONTREUX	Irina GOTE
BUSSIGNY	Marcel BERDOZ	MORGES	Bastien MONNEY
CHAVANNES	Andrea CALLEGARI		Laurent BEAUVERD
CHAVORNAY	*vacant*	MOUDON	Fernando PEREIRA
CHESEAUX	Olivier LYON	NYON	Chloé BESSE
CORCELLES	Pierre-Alain REBEAUD	OLLON	Pascal JOURDAIN
CORSIER-SUR-VEVEY	Jessica RIBEIRO	ORBE	Didier ZUMBACH
COSSONAY	Valérie INDUNI	ORON	Romain RICHARD
COURONNE MOR-	Nicole JUFER	PAYERNE	Djordje NEY
GIENNE		PAYS D'ENHAUT	Yvonne WESPI
CRISSIER	Pascal MAEDER	PRILLY	Sylvie KRATTINGER
ECUBLENS	Medhi EL IDRISSI	PULLY	Pauline TAFELMACHER
EPALINGES	Stéphane BALLAMAN	RENENS	Aso PIROTI
	Muriel CUENDET-SCHMIDT	ROCHE	Jean-Claude GUILLEMIN
GLAND	Nicolas AESCHMANN	ROLLE	Patrick BRECHON
	Michael ROHRER	STE-CROIX	Pierre-Alain GERBER
GRANDSON	René-Pierre DERIAZ	VALLORBE	Nourredine GHENNOUNE
	Diolinda HAJDA	VEVEY	Isabelle JERBIA
GROS-DE-VAUD	Sébastien LEHMANN	VILLENEUVE	Robert CONRAD
LA TOUR-DE-PEILZ	Fabrice LALUC	YVERDON-LES-BAINS	Natascha RIBEAUD EDDAHBI
LA VALLEE	Sébastien CALA		
LAUSANNE	Benoît GAILLARD	YVONAND	Pascale DELLA PIAZZA

9.2. Régionales

Le PSV compte 10 régionales dont l'étendue correspond aux arrondissements électoraux. Les sous-arrondissements forment une seule régionale.

Régionale	Président-e	Sous-arrondissement
District d'Aigle	Annelise CRETTON	
District Riviera - Pays d'En-haut	Pierre-Alain DUPONT	
District de Lausanne	Stéphane BALLAMAN	Couronne lausannoise
	Benoît GAILLARD	Lausanne
District de Lavaux - Oron	Yassin NOUR	
District du Jura - Nord vaudois	Anne-Sophie BETSCHART	
District du Gros-de-Vaud	Sébastien LEHMANN	
District de l'Ouest lausannois	Germain SCHAFFNER	
District de Morges	Eric VORUZ	
District de Nyon	Yves FROIDEVAUX	
District de la Broye	André MAEDER	

9.3. Conseiller et Conseillère d'Etat

Nos représentant-e-s au Conseil d'Etat sont en 2017:

Cesla AMARELLE	Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC)
Nuria GORRITE	Département des Infrastructures et des Ressources Humaines (DIRH)
Pierre-Yves MAILLARD	Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS)

9.4. Représentant-e-s aux Chambres Fédérales

Conseil des Etats

Géraldine SAVARY

Conseil national

Samuel BENDAHAN
Ada MARRA
Roger NORDMANN
Rebecca RUIZ
Jean Christophe SCHWAAB

9.5. Député-e-s au Grand Conseil Vaudois

Au 31 décembre 2017, le PSV compte 37 député-e-s.
Le groupe est présidé par Valérie INDUNI.

Prénom Nom	Commune	Prénom Nom	Commune
Taraneh AMINIAN	La Tour-de-Peilz	Jean-Claude GLARDON	Bussigny
Claire ATTINGER	Lausanne	Valérie INDUNI	Cossonay
Stéphane BALET	Yverdon-les-Bains	Jessica JACCOUD	Nyon
Anne-Sophie BETSCHART	Yvonand	Vincent JAQUES	Morges
Arnaud BOUVERAT	Lausanne	Roxanne MEYER-KELLER	Avenches
Sonya BUTERA	Crissier	Stéphane MONTANGERO	Lausanne
Carine CARVALHO ARRUDA	Lausanne	Sarah NEUMANN	Lausanne
Amélie CHERBUIN	Nyon	Yves PACCAUD	Morges
Alberto CHERUBINI	Bex	Delphine PROBST	Gros-de-Vaud
Brigitte CROTTAZ	Epalinges	Nicolas ROCHAT FERNANDEZ	Le Chenit
Alexandre DEMETRIADES	Nyon	Myriam ROMANO-MALAGRIFA	Renens
Eliane DESARZENS	Bex	Alexandre RYDLO	Chavannes
Pierre DESSEMONTET	Yverdon-les-Bains	Monique RYF	Oron
Aline DUPONTET	Morges	Valérie SCHWAAR	Lausanne
Isabelle FREYMOND	Oulens-sur-Echallens	Claude SCHWAB	St-Légier
		Pauline TAFELMACHER	Pully
Fabienne FREYMOND CANTONE	Nyon	Daniel TROLLIET	Avenches
Hugues GANDER	Ste-Croix	Jean TSCHOPP	Lausanne
Olivier GFELLER	Montreux	Pierre ZWAHLEN	Lausanne

9.6. Syndics et Municipaux

Au 31 décembre, le PSV compte 65 municipales et municipaux dont 9 syndiques et syndics.

Commune	Prénom Nom	Commune	Prénom Nom
Syndiques et syndics en gras			
Avenches	**Roxanne MEYER KELLER**	Grandson	Nathalie GIGANDET
Avenches	Loris PICCIN	Grandson	Christine LEU
Bex	Pierre DUBOIS	Granges-Marnand	Patrick GANDER
Bex	Eliane DESARZENS	La Sarraz	Jean-François MEYLAN
Bourg-en-Lavaux	Jean-Christophe SCHWAAB	La Tour-de-Peilz	Taraneh AMINIAN-SAGHATI
Bussigny-Lausanne	Jean-Claude GLARDON	Lausanne	Florence GERMOND
Château-d'Oex	Eric FATIO	Lausanne	**Grégoire JUNOD**
Chavannes-Renens	Fathi OTHMANI	Lausanne	Oscar TOSATO
Chavannes-Renens	**Jean-Pierre ROCHAT**	Le Brassus	Olivier BAUDAT
Corseaux	Yves RABOUD	Le Brassus	Michel BEETSCHEN
Cossonay	Valérie INDUNI	Leysin	Daniel NIKLES
Ecublens	Pascale MANZINI	Lucens	Sylvain SCHUPBACH
Ecublens	Sylvie PITTET BLANCHETTE	Lutry	Claire GLAUSER
Epalinges	Pierre JOLLIET	Montreux	Jacqueline PELLET
Epalinges	Bernard KRATTINGER	Montreux	Olivier GFELLER
Gland	Michael ROHRER	Morges	Anne-Catherine AUBERT

Morges	**Vincent JAQUES**
Morges	Philippe DERIAZ
Morges	Eric ZÜGER
Moudon	Olivier BARRAUD
Moudon	Lucas CONTOMANOLIS
Moudon	Michèle PIDOUX-JORAND
Nyon	Fabienne FREYMOND CANTONE
Nyon	Stéphanie SCHMUTZ
Ollon	Jean-Luc CHOLLET
Orbe	**Henri GERMOND**
Oron	Christian BAYS
Penthalaz	Pierre-André ISCHI
Penthalaz	**Pieric FREIBURGHAUS**
Prilly	Anne Bourquin BÜCHI
Prilly	Michel PELLEGRINELLI
Pully	Marc ZOLLIKER
Renens	**Jean-François CLÉMENT**
Renens	Myriam ROMANO-MALAGRIFA
Renens	Patricia ZURCHER
Rolle	Cédric ECHENARD
Rolle	Loïc HALDIMANN
Rolle	**Denys JAQUET**
Ste-Croix	Cédric ROTEN
Ste-Croix	**Franklin THEVENAZ**
Tolochenaz	**Salvatore GUARNA**
Vallorbe	Luigi FIORITO
Vevey	Lionel GIRARDIN
Villeneuve	Annik MORIER-GENOUD
Villeneuve	Dominique PYTHOUD
Yverdon-les-Bains	Pierre DESSEMONTET
Yverdon-les-Bains	Jean-Claude RUCHET
Yvonand	Emmanuelle BIGOT
Yvonand	Romano DELLA PIAZZA
Yvonand	Alexandre LECOURTIER

9.7. Magistrat-e-s judiciaires et préfet-e-s

Juges élu-e-s par l'Assemblée fédérale
Tribunal Fédéral

Juge fédéral	Jean FONJALLAZ
Suppléant	Bernard ABRECHT

Tribunal administratif fédéral

Juge administratif fédéral	Pascal MOLLARD

Juges élu-e-s par le Grand Conseil
Tribunal Cantonal

Bernard ABRECHT	Aleksandra FONJALLAZ
Natacha BERBERAT	Sylvie GIROUD WALTHER
Yasmina BENDANI	Christophe MAILLARD
Fabienne BYRDE	Jean-François NEU
Dina MERKLI	Guillaume PERROT
Alex DEPRAZ	Robert ZIMMERMANN

Suppléants Etienne POLTIER, Muriel EPARD, Sylvie PETREMAND, Anne CHERPILLOD

Tribunal neutre

Juge	Jean-Yves SCHMIDHAUSER

Préfet-e-s

En 2017, notre parti compte 2 préfets :

Jean-Pierre DÉRIAZ	District de NYON
Patricia Dominique LACHAT	District d'AIGLE

10. Direction et Gestion

10.1. Comité directeur

Le Comité directeur se composait comme suit à fin 2017 :

Membres élus par le Congrès

Stéphane MONTANGERO (Président)	Lausanne	Ihsan KURT	Prilly
		Sébastien LEHMANN	Gros-de-Vaud
Ginette DUVOISIN (Vice-présidente)	Grandson	Bastien MONNEY	Morges
		Nicolas ROCHAT	La Vallée
Jessica JACCOUD (Vice-présidente)	Nyon	Yann ROD	Yvonand
		Alexandre RYDLO	Chavannes
Stéphane BALET	Yverdon-les-Bains	Germain SCHAFFNER	Ecublens
Annelise CRETTON	Bex	Veronica TRACCHIA	Lausanne
Florence GOLAZ	Gland	Jean TSCHOPP	Lausanne
Isabel JERBIA	Vevey	Maria Grazia VELINI	Morges
Lyonel KAUFMANN	La Tour-de-Peilz		

Membres de droit

Bernard ABRECHT	Ordre judiciaire
Aleksandra FONJALLAZ	Ordre judiciaire
Danielle PASCHE	Commission égalité
Amélie CHERBUIN	Groupe socialiste au Grand Conseil
Valérie INDUNI	Groupe socialiste au Grand Conseil
Nuria GORRITE	Conseillère d'Etat
Cesla AMARELLE	Conseillère d'Etat
Pierre-Yves MAILLARD	Conseiller d'Etat
Romain PILLOUD	Jeunesse socialiste vaudoise
Géraldine SAVARY	Conseillère aux Etats
Gaétan NANCHEN	Secrétaire général

Membres invité-e-s (en plus des secrétaires du PSV)

Véronique BERSETH	Conseillère personnelle de Pierre-Yves Maillard
Benoît GAILLARD	Conseiller personnel de Nuria Gorrite
Raphaëlle JAVET	Conseillère personnel de Cesla Amarelle

10.2. Secrétariat

Secrétaire général : Gaétan Nanchen

Le secrétariat cantonal est composé au 31 décembre 2017 comme suit:
Gaétan Nanchen, secrétaire général et collaborateur du groupe socialiste au Grand Conseil – 90%
Chiara Storari, responsable des campagnes et des publications (journal et web) – 80%
Joëlle Cosendey pour le secrétariat administratif – 100%

Lena Pellegri a quitté sa fonction d'administratrice le 31 septembre 2017 pour partir en voyage plusieurs mois. Suite à un processus de recrutement, Joëlle Cosendey a été engagée et a commencé son activité au sein du PSV le 1er septembre 2017.

En outre, **Julien Rilliet** a été engagé en tant que chargé de campagne à 90% pour les élections cantonales jusqu'à juin 2017.
Pour appuyer le secrétariat plusieurs bénévoles ont consacré passablement de temps à la mise sous pli, nous tenons donc à remercier ici les personnes citées ci-dessous ainsi que les personnes qui ont effectué ce travail pour leur section ou leur régionale :
Pierre Aguet, Mireille Aubert, Christiane Bolanz, Eric Bornand, Yvette Coendoz, Karina Castillo, Monique Cosandey, Roger Cosandey, Madeleine Favey, Eva Gloor, Françoise Javet, André Marendaz, Ada Marra, Jeanne-Marie Perrin, Maryse Perret, Elisabeth Tillmanns, Eric Voruz, Claude Weber

III. Relations et communications

11. Recommandations de vote

Dimanche 12 février 2017

1. Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération — OUI
2. Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération — OUI
3. Loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III) — NON

Dimanche 21 mai 2017

1. Stratégie énergétique 2050, premier volet. Loi sur l'énergie (LEne) du 30 septembre 2016 — OUI

Dimanche 24 novembre 2017

1. Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire «Pour la sécurité alimentaire», retirée) — OUI
2. Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée — OUI
3. Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 — OUI

12. Consultations cantonales

- Consultation sur l'avant-projet de loi modifiant la loi sur le soutien aux activités de la jeunesse
- Consultation sur l'avant-projet de nouvelle loi sur le droit de cité vaudois et de son exposé des motifs.
- Consultation concernant le transport de personnes à titre professionnel
- Consultation sur le Projet Régions de Santé
- Consultation sur l'avant-projet de règlement d'application sur la pédagogie spécialisée (RLPS)
- Consultation sur un projet de loi modifiant la loi du 30 mars 2004 sur l'exercice de la prostitution

13. Consultations fédérales

- Consultation sur l'ordonnance sur les amendes d'ordre
- Consultation sur l'avant-projet de modification de la loi fédérale sur le droit international privé (arbitrage international)
- Consultation fédérale sur le projet d'initiative parlementaire 13.407 « Lutter contre les discriminations basées sur l'orientation sexuelle »
- Consultation concernant la modification de l'ordonnance sur les liquidités

14. Médias

14.1. Communiqués de presse

Le PSV a publié 44 communiqués de presse en 2017 :

Janvier

16 janv. 17 Après le plébiscite, place à la campagne !
31 janv. 17 Un vrai accueil parascolaire – enfin !

Février

1 févr. 17	Pour une presse régionale variée, garante de la démocratie
2 févr. 17	Violences domestiques : une loi trop timide
2 févr. 17	Le droit de manifester à nouveau bafoué par l'UDC Vaud
12 févr. 17	La population gifle l'arrogance de la droite
17 févr. 17	Soins dentaires : un contre-projet inventif et bien ciblé

Mars

1 mars 17	5 ans pour améliorer le quotidien des Vaudoises et de Vaudois (avec les Verts)
7 mars 17	La lutte pour l'égalité femmes-hommes continuera tant qu'elle ne sera pas effective
17 mars 17	Le PSV lance sa campagne des cantonales
23 mars 17	LEO : des ajustements à saluer
28 mars 17	PS et Verts présentent leurs engagements pour continuer à œuvrer pour le bien du canton
30 mars 17	Les excellents comptes témoignent de la bonne gestion du Canton

Avril

14 avr. 17	Le Parlement change, changeons le Parlement !
26 avr. 17	L'heure tourne ! Et si votre voix faisait la différence ?

Mai

1 mai 17	PS et Verts veulent maintenir les savants équilibres politiques qui font la réussite de notre canton. Avec les Verts
9 mai 17	Une équipe, un bilan, un projet. Avec les Verts
17 mai 17	Qui finance quelle campagne ? Avec les Verts
19 mai 17	transport professionnel de personnes : enfin une concurrence loyale

Juin

6 juin 17	Des produits agricoles payés au juste prix
7 juin 17	Cessons la sous-traitance
9 juin 17	Annonce de suppression de postes à Bombardier
13 juin 17	iQOS : le Parti socialiste ne lâchera pas l'affaire
13 juin 17	Séparation de la cellule familiale – un renvoi Dublin qui interpelle
14 juin 17	Samuel Bendahan remplace Cesla Amarelle sous la coupole fédéral
15 juin 17	Répartition historique des départements : cohérence et première historique
20 juin 17	Une carrière politique hors norme
20 juin 17	Combattre le système des faillites à répétition

Août

15 août 17	Une rentrée scolaire sous le signe de l'humain et de l'avenir
23 août 17	Mieux contrôler de bout en bout la filière porcine

Septembre

12 sept. 17	Promouvoir des produits de boulangerie de qualité
26 sept. 17	Profiter des JOJ pour dynamiser la pratique du sport chez les jeunes
27 sept. 17	Bien géré et en développement maîtrisé, le Canton va bien – certain-e-s Vaudois-es moins : l'Etat poursuit sa politique cohérente de les soutenir
28 sept. 17	Hausse des primes : face à l'inaction de la droite, les solutions doivent venir de la société civile
29 sept. 17	Hausse des primes : des initiatives populaires nécessaires face à l'inaction de la Berne fédérale

Octobre

24 oct. 17	Des victoires pour les femmes et les consommateurs/trices

Novembre

1 nov. 17	Un programme de législature ambitieux pour répondre aux besoins de toute la population de notre canton
5 nov. 17	Brigitte Crottaz succédera en 2018 à Jean Christophe Schwaab au Conseil national
14 nov. 17	Encourager la transition énergétique de la mobilité individuelle
21 nov. 17	Extension des horaires des magasins – quelles conséquences pour les salarié-e-s ?
28 nov. 17	Soins dentaires : la droite fait fi des besoins de la population
30 nov. 17	CEP : le Conseil d'Etat balaie les agitations de l'UDC

Décembre

13 déc. 17	Un budget 2018 raisonnable et équilibré qui répond aux besoins des Vaudois-es
19 déc. 17	Encourager la naturalisation malgré le durcissement du droit fédéral

14.2. Conférences de presse

Le PSV a tenu 2 conférences de presse en 2017

17 mars 2017

Conférence de presse portant sur « lancement de campagne des cantonales 2017 »
Au secrétariat du PSV
Stéphane Montangero, président du PSV
Valérie Induni, présidente du Groupe socialiste au GC
Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat
Nuria Gorrite, conseillère d'Etat
Cesla Amarelle, conseillère nationale
Jessica Jaccourd, vice-présidente du PSV

9 mai 2017

Conférence de presse portant sur le deuxième tour à l'élection du Conseil d'Etat, en collaboration avec les Verts
Au café-restaurant « Le Pointu »
Béatrice Métraux
Cesla Amarelle
Nuria Gorrite
Pierre-Yves Maillard

15. Journaux et autres publications

15.1. Points Forts socialistes

Le Points Forts est paru 6 fois durant l'année 2017.

Février 2017 - Points Forts n° 91

Sommaire :

EDITO : Rechtruscht, Rechtpschitt – Géraldine Savary
POINT VD : Une loi d'accueil de jour des enfants moderne pour répondre aux besoins des familles – Claire Attinger
POINT VD : Difficultés de la presse et des médias, il est temps d'agir ! – Valérie Induni
POINT VD : Combattre les violences domestiques – Jean Tschopp
POINT D'ORGUE : Élections ou votations : ne nous laissons pas éblouir !– Roger Nordmann
POINT D'ORGUE : Contrer la politique d'austérité de la droite fédérale – Cesla Amarelle
POINT D'ORGUE : Patients sous pression – Rebecca Ruiz
POINT D'ORGUE : Les problèmes des gens ? La majorité s'en fiche ! – Jean Christophe Schwaab
POINT VD : Un congrès qui restera gravé dans nos mémoires – Stéphane Montangero

Mars – avril 2017 - Points Forts n° 92

Numéro spécial élections cantonales 2017

Sommaire :

EDITO : Notre mobilisation fera la différence !– Stéphane Montangero
POINT D'ORGUE : Le vote socialiste : Un vote pour vous !– Cesla Amarelle, Nuria Gorrite, Pierre-Yves Maillard
POINT D'ORGUE : Toutes et tous nos candidat-e-s par district

Mai 2017 - Points Forts n° 93

Sommaire :

EDITO : C'est notre mobilisation qui fera la différence !– Stéphane Montangero
POINT VD : La citadelle vacille, mais ne cède pas – Jean Tschopp
POINT D'ORGUE : Pour la sécurité de l'approvisionnement énergétique– Roger Nordmann

Juin - juillet 2017 - Points Forts n° 94

Sommaire :

EDITO : Un grand merci – Jessica Jaccoud
POINT VD : Plan directeur cantonal : vivement la 5e révision !– Valérie Schwaar
POINT VD : Comptes 2016 : Une gestion intelligente de l'Etat – Philippe Clivaz
POINT D'ORGUE : Prévoyance 2020 : nécessaire pour renforcer l'AVS ! – Rebecca Ruiz
POINT D'ORGUE : Sécurité alimentaire : OUI au contreprojet ! - Jacques-André Maire
POINT COMMUN : Section de Montreux : le pouvoir et l'influence - Michel Zulaf
POINT VD : Merci Anne-Catherine ! – Chiara Storari

Septembre - octobre 2017 - Points Forts n° 95

Sommaire :

EDITO : Travailler avec bon sens, dans l'intérêt général – Stéphane Montangero
POINT VD : Faillites à répétition: un fléau pour la société – Valérie Induni
POINT VD : Le nouveau Groupe PS au Grand Conseil est prêt à en découdre ! – Amélie Cherbuin
POINT VD : Commission 60+ : présentation – Francine Jeanprêtre et Eric Voruz
POINT D'ORGUE : La société numérique sera-t-elle équitable ? – Pierre Zwhalen
POINT D'ORGUE : Séminaire d'été du PSV : quel avenir pour le travail? – Chiara Storari
POINT COMMUN : Gland : une ville de (jeunes) socialistes – Nicolas Aeschmann
POINT COMMUN : Un engagement pour le vivre ensemble – Manuel Marques

Novembre - décembre 2017 - Points Forts n° 96

Sommaire :

EDITO : Cinq ans pour convaincre - Stéphane Montangero
POINT VD : La santé bucco-dentaire est un problème de santé publique, n'en déplaise à la droite – Brigitte Crottaz
POINT VD : Une Jeunesse socialiste centenaire qui grandit – Romain Pilloud
POINT D'ORGUE : Assurer et partager la prospérité – Cesla Amarelle, Nuria Gorrite, Pierre-Yves Maillard
POINT D'ORGUE : Une école qui intègre et prépare au monde à venir – Cesla Amarelle
POINT D'ORGUE : Infrastructures, accueil de jour, numérisation: un Canton qui avance! – Nuria Gorrite
POINT D'ORGUE : Les axes forts du DSAS pour la législature 2017-2022 – Pierre-Yves Maillard

15.2. Point Infos

Le Point Infos est le bulletin d'information adressé uniquement aux membres du parti. Il est édité par le secrétariat (responsable de parution : Chiara Storari) et ensuite géré par l'imprimerie du Journal de Sainte-Croix et environs, qui s'occupe également du Points Forts. La parution des Point Infos est liée à la convocation des membres lors des congrès, mais il se veut également une feuille d'information concernant toutes les activités organisées par le PSV et ses sections, ainsi que par des membres ou des alliés. Trois numéros ont été édités cette année.

N° 36 – mars – avril 2017
Convocation au Congrès extraordinaire de mardi 1 mai 2017 à Lausanne - Convocation au Congrès ordinaire du PSV de samedi 17 juin 2017 à Orbe - Invitation à une soirée-débat sur le projet "Prévoyance Vieillesse 2020" le vendredi 21 avril à 19h00 à Lausanne - Agenda des commissions
N° 37 – mai 2017
Convocation au Congrès ordinaire du PSV de samedi 17 juin 2017 à 14h00 à Orbe / Organisation : transports, souper, garderie
N° 38 – novembre - décembre 2017
Convocation au congrès extraordinaire de mardi 9 janvier 2018 à Epalinges avril / Organisation : transports

15.3. PSV Flash

Le PSV Flash est une lettre électronique envoyée aux membres et aux sympathisant-e-s qui ont transmis leur adresse email au secrétariat du PSV. Les personnes intéressées par ces lettres peuvent s'y inscrire en écrivant à secretariat@ps-vd.ch.

En 2017, nous avons envoyé 27 PSV Flash.

15.4. Site Internet

Le site regroupe toutes les informations pratiques et il est très régulièrement mis à jour, notamment par la publication de tous les communiqués de presse et des renseignements essentiels en période de campagne. Uniquement un site vitrine a été opératif pendant 2017, il n'est pas possible de sortir les statistiques de cette année. Le nouveau site a été mis en ligne en mars 2018.

15.5. Réseaux sociaux

Le PSV est présent sur les réseaux sociaux via Facebook et Twitter et s'est créé un compte instagram fin 2016. Concernant Facebook, nous avons augmenté notre nombre de fans de 2737 à 3972.

Notre présence sur Twitter est essentiellement ciblée sur la diffusion des communiqués de presse, des recommandations de vote et des activités des sections et son objectif n'est pas de créer ou d'animer des débats. En 2017, nous sommes suivis par 1588 personnes (1429 personnes en 2016).

IV. Finances et cotisations

Nous finissons l'année 2017 avec un bénéfice de Fr. 276 168.29 au lieu d'un déficit de Fr. -310 000.- prévus au budget. Cela en raison principalement que nous avons, avec la précieuse aide de Najat Kadib Ait Lakoul (membre de la section de Lausanne et expert-comptable de métier), procéder à de petites modifications dans les comptes afin que ceux-ci soient plus « justes et transparents ». Nous avons utilisé le compte provision pour élections (avec un montant de CHF 715'755.75) pour réduire les frais dus aux élections cantonales 2016.

Le Comité directeur propose donc au Congrès de valider les comptes et d'affecter une grande partie du bénéfice soit Fr. 270 000.- à la création d'un nouveau compte

- provision pour élections 2019-2022 de Fr. 270 000.-

16. Comptes 2017

Comptes	Produits	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017
3001 à 3048	Cotisations des membres	302 064,12	299 351,50	293 568,56
3201 à 3206	Contributions mandataires	397 855,25	375 119,95	427 245,42
3207	Financement salaire collaborateurs scientifique GC	48 255,00	48 255,00	48 255,00
3300 à 3315	Contributions volontaires, dons et appels de fonds	113 230,00	110 600,00	121 864,00
3401 à 3499	Produits divers	20 704,77	13 516,00	9 419,35
3510 à 3530	Recettes élections cantonales-fédérales-votations	1 473,00	30 000,00	174 714,45
3800	Abonnement à Points forts	7 520,00	7 000,00	7 505,00
3208	Recettes extraordinaires-rattrapages de cotisations-contributions	-	-	540,51
6850	Produits financiers sur avoirs CCP/banque	-	-	-
7400 à 7420	Intérêts ccp, banque et parts sociales	68,60	300,00	19,00
	Déficit / bénéfice	44 309,65		6 168,29
	Total produits	**935 518,48**	**884 142,45**	**1 083 169,38**

Comptes	Charges	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017
4600 à 4605	Cours formation et soutiens divers	2 251,20	11 700,00	3 384,85
4604	Pertes sur cotisations et contributions	-	-	-
4900	Cotisations versées au PSS	105 475,08	115 000,00	100 625,07
5200 à 5282	5200 à 5282	360 302,47	327 696,80	383 803,90
6000 à 6001	Loyer-locations-chauffage	28 749,45	30 000,00	27 154,00
6010 à 6562	Frais administratifs, informatique et déplacements	48 786,19	50 580,00	46 824,01
6600 à 6606	Frais pour actions politiques (élections-votations)	341 738,14	600 000,00	424 079,33
6640 à 6643	Indemnités diverses	13 434,00	14 500,00	11 105,65
6711 à 6720	Frais "Points forts" et "Socialistes infos"	31 839,10	24 700,00	23 054,38
6840	Frais et taxes CCP et banque	400,95	500,00	631,30
6900 à 6911	Amortissements et pertes diverses	2 541,90	3 500,00	-
	Déficit / Bénéfice	-		6 168,29
	Total charges	**935 518,48**	**1 178 176,80**	**1 026 830,78**

17. Bilan

Bilan initial au 01.01.2017

Actif		922 568,67	Passif		922 568,67
1	Actifs	922 568,67	2	Passifs	922 568,67
10	Actifs	672 087,72	20	Dettes à court terme	37 893,33
100	Liquidités	672 087,72	210	Passifs transitoires	37 893,33
1010	Caisse	672,15	2101	Cotisations encaissées d'avance	60,98
1020	CCP 10-1844-6 caisse cantonale	646 199,65	2102	Contributions encaissées d'avance	11 726,70
1030	Banque COOP	11 565,97	2103	Factures à payer	37 832,35
1060	CCP 17-322638-4 Actions spéciales	13 649,95	2110	AVS-AI-APG-AC	1 283,55
			2111	Assurance LAA & LAANP	-
14	Actifs immobilisés	250 480,95	2112	Assurance LPP	-
			2113	APG maladie	-
140	Immobilisations financières	21 237,80	2115	Allocations familiales	-
1400	Parts sociales	14 637,80			
1410	Actions	1 600,00	24	Dettes à long terme	734 675,35
1440	Prêts accordés	5 000,00			
150	Immobilisations corporelles meubles	11 655,81	250	Provisions	734 675,34
1500	Matériel informatique	4 820,52	2500	Provision pour élections	681 532,99
1510	Mobilier & équipements	6 835,29	2501	Provision pour création d'emploi	17 142,35
			2502	Provision spéciale de crise	20 000,00
180	Actifs transitoires	217 587,34	2503	Provision perte s/débiteurs	16 000,00
1800	Cotisations à encaisser	114 301,19			
1810	Contributions à encaisser	72 161,47	28	Capitaux propres	150 000,00
1830	Factures à encaisser	13 556,95			
1840	Factures payées d'avance	16 472,20	280	Capital/Privé	150 000,00
1850	Impôt anticipé	1 095,53	2800	Capital	150 000,00
1880	Actifs transitoires (divers)				
	Total Actifs	**922 568,67**		**Total Passifs**	**922 568,67**

Bilan de clôture au 31.12.2017

Actif		738 755,19	Passif		732 586,90
1	Actifs	738 755,19	2	Passifs	732 586,90
10	Actifs	429 628,50	20	Dettes à court terme	21 827,30
100	Liquidités	411 949,70	210	Passifs transitoires	17 917,15
1010	Caisse	672,15	2101	Cotisations encaissées d'avance	-
1020	CCP 10-1844-6 caisse cantonale	386 198,63	2102	Contributions encaissées d'avance	-920,00
1030	Banque COOP	11 524,97	2103	Factures à payer	-
1060	CCP 17-322638-4 Actions spéciales	13 553,95	2110	AVS-AI-APG-AC	-10 682,05
			2111	Assurance LAA & LAANP	-738,45
14	Actifs immobilisés	309 126,69	2112	Assurance LPP	11 005,10
			2113	APG maladie	-1 142,60
140	Immobilisations financières	21 082,15	2115	Allocations familiales	6 388,15
1400	Parts sociales	14 482,15			
1410	Actions	1 600,00	24	Dettes à long terme	560 759,60
1440	Prêts accordés	5 000,00			
150	Immobilisations corporelles meubles	11 655,81	250	Provisions	560 759,60
1500	Matériel informatique	4 820,52	2500	Provision pour élections	254 759,60
1510	Mobilier & équipements	6 835,29	2501	Provision pour création d'emploi	-
			2502	Provision spéciale de crise	20 000,00
180	Actifs transitoires	276 388,73	2503	Provision perte s/débiteurs	16 000,00
1800	Cotisations à encaisser	89 777,60	2504	Provision pour élections 2019-2022	270 000,00
1810	Contributions à encaisser	123 780,10	28	Capitaux propres	150 000,00
1830	Factures à encaisser	6 569,10			
1840	Factures payées d'avance	911,40	280	Capital/Privé	150 000,00
1850	Impôt anticipé	1 095,53	2800	Capital	150 000,00
1880	Actifs transitoires (divers)	54 255,00			
	Différence			Différence	6168,29
	Total Actifs	**738 755,19**		**Total Passifs**	**738 755,19**

18. Barèmes des cotisations et des contributions des mandataires encaissées par le PSV

Cotisations des membres
(non compris la part revenant à la section)

NB : La contribution annuelle par membre versée au PS Suisse est augmentée pour l'année 2018. Elle passe ainsi de 55 à 65 francs. L'augmentation prend effet au 01.01.2018.

Catégories de revenus nets	Part PSS	Part PSV yc « Points Forts"	Total	A verser
0 à 12'000	SFr. 55.00	SFr. 4.00	SFr. 59.00	SFr. 59.00
12'001 à 24'000	SFr. 55.00	SFr. 17.00	SFr. 72.00	SFr. 72.00
24'001 à 36'000	SFr. 55.00	SFr. 35.00	SFr. 90.00	SFr. 90.00
36'001 à 48'000	SFr. 55.00	SFr. 64.00	SFr. 119.00	SFr. 119.00.
48'001 à 60'000	SFr. 55.00	SFr. 108.00	SFr. 163.00	SFr. 163.00
60'001 à 72'000	SFr. 55.00	SFr. 142.00	SFr. 197.00	SFr. 197.00
72'001 à 84'000	SFr. 55.00	SFr. 176.00	SFr. 231.00	SFr. 231.00
84'001 à 96'000	SFr. 55.00	SFr. 252.00	SFr. 307.00	SFr. 307.00
96'001 à 108'000	SFr. 55.00	SFr. 348.00	SFr. 403.00	SFr. 403.00
108'001 à 120'000	SFr. 55.00	SFr. 506.00	SFr. 561.00	SFr. 561.00
120'001 à 135'000	SFr. 55.00	SFr. 674.00	SFr. 729.00	SFr. 729.00
135'001 à 150'000	SFr. 55.00	SFr. 912.00	SFr. 967.00	SFr. 967.00
plus de 150'001	SFr. 55.00	SFr.1'170.00	SFr.1'225.00	SFr.1'225.00

Contributions des mandataires

- Contributions des Conseillères et Conseillers aux États, nationales et nationaux – sont encaissées selon un barème tenant compte du revenu et discuté entre eux.

- Contributions des Conseillères et Conseillers d'État - somme forfaitaire de Fr. 27'000.–/an (env. 12% du revenu annuel).

- Contributions des membres du Grand Conseil - le groupe s'engage à verser au minimum Fr. 150'000.– par année au PSV. Les contributions sont encaissées par le caissier du groupe selon un barème tenant compte du revenu des député-e-s et discuté entre eux.

- Les salaires du secrétaire du groupe et de la caissière sont facturés à part selon la grille salariale du secrétariat du PSV.

- Contribution des Municipales, Municipaux, Syndiques et Syndics - 2% du revenu net lié à la fonction, déduction faite de Fr. 10'000.- par enfant à charge.

- Contribution des Conseillères communales et des Conseillers communaux - l'équivalent d'un jeton de présence par an et par conseiller-ère.

- Contribution volontaire des Juges et Préfet-e-s - la contribution conseillée correspond à 5% des indemnités reçues liées à la fonction.

19. Rapport des vérificateurs-trices des comptes

Parti socialiste vaudois
Finances

Parti socialiste
vaudois

Lausanne, le 16 avril 2018

Vérification des comptes 2017

Chères et chers camarades,

Les vérificateurs soussignés, réunis en date des 11 et 16 avril 2018 au siège du Parti socialiste vaudois, en présence de Joëlle Cosendey, caissière, ont procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2017 du Parti socialiste vaudois.

Nous avons procédé à la vérification des soldes d'ouverture et contrôlé les factures par pointage. Nous avons trouvé une comptabilité bien tenue et toutes les questions posées ont reçu une réponse précise.

Les vérificateurs constatent une bonne gestion des dépenses durant la période des élections cantonales. Un effort doit cependant être fait par les sections dans la régularité des versements de leurs cotisations et contributions.

Nous avons relevé les soldes suivants au 31.12.17 :

Caisse	Fr.	672.15
CCP 10-1844-6, caisse cantonale	Fr.	386 198.63
Banque CLER	Fr.	11 524.97
CCP 17-322638-4, « Actions spéciales »	Fr.	13 553.95
Le bénéfice de l'année 2017 se monte à	Fr.	276 168.29

A noter que Fr. 460 996.15 ont été prélevés au compte provision pour élections no 2500.

En conséquence, nous proposons à l'assemblée :

1. d'approuver les comptes de l'exercice 2017 tels que présentés
2. de remercier les caissières pour leur excellent travail et le comité pour sa bonne gestion
3. de décharger les caissières et le comité de leur responsabilité concernant l'exercice 2017
4. d'approuver le présent rapport de vérification 2017
5. d'attribuer une grande partie du bénéfice annuel de Fr. 270 000.- au nouveau compte de provision pour élections 2019-2022

Ainsi fait à Lausanne, le 16 avril 2017

Pour la commission de vérification des comptes

Florence Golaz

Dominique Gigon

René-Pierre Deriaz
(En remplacement de Sandrine Berthoud)

Parti socialiste vaudois, avril 2017.
Rapport mis en page par le secrétariat du PSV.
Joëlle COSENDEY, Gaétan NANCHEN, Chiara STORARI